59e ANNÉE. — N° 130 VENDREDI 31 OCTOBRE et DIMANCHE 2 NOVEMBRE 1919

10 c.

Journal du Lot

10 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre **50 centimes** à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)..... 50 cent.
RÉCLAMES (— d° —) 3e page..... 1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

BIBLIOTHÈQUE DE CAHORS

LES ÉVÉNEMENTS

Le but de nos révolutionnaires : la guerre civile comme en Russie. La belle réforme sociale des Soviets : la journée de 12 heures et le travail forcé. Tel est le paradis promis aux travailleurs !... — La situation financière de la France et l'Amérique. Nos lauriers nous donnent le droit de parler haut et ferme. — La lutte autour de Pétrograd. Une faute de la Finlande. — A Fiume.

Nos révolutionnaires, maîtres des destinées du parti socialiste dans la Seine, ne cachent plus le but qu'ils poursuivent : « Nous sommes corps « et âme avec la révolution russe, écrit « le *Populaire*,... et nous appelons de « tous nos vœux en sa faveur l'effort « décisif des masses françaises, la « grève générale, et plus encore, s'il « est possible. »

Plus encore, s'il est possible ! Personne ne peut s'illusionner sur le sens exact de ces mots. Nos bolchevistes veulent la guerre civile, après la grève générale. Le pays, nous l'espérons, va leur donner dans quelques jours la réponse utile en balayant tous les Sadoul, tous les Longuet qui ont l'insolente prétention de parler au nom des masses dont ils sont les pires ennemis.

Mais si tout est odieux dans le régime de terreur instauré par Lénine, on peut du moins retenir la leçon qui se dégage des extravagances mêmes qui sont la conséquence de ce régime de boue et de sang.

On meurt de faim dans toutes les provinces administrées par les Soviets, et on manque aussi de tous les objets de première nécessité. Personne ne veut plus travailler puisque personne ne peut plus rien posséder sans inciter les dirigeants au vol et au pillage. Il ne reste qu'une ressource aux malheureux russes, c'est de s'enrégimenter et de canarder les « faux-frères ». A cette condition on peut manger. Encore cette perspective devient-elle hypothétique. C'est pourquoi les bolchevistes viennent de décréter la journée de DOUZE heures avec *travail forcé !*

Voilà comment les extrémistes russes comprennent la liberté. « Dorénavant, dit le *Temps*, on travaillera tout le jour sous les mitrailleuses, comme au bagne, et bientôt, le rendement ne répondant pas à l'attente, le soviétisme obligera au travail de nuit... »

Tel est le paradis que rêvent de nous imposer les Longuet et les Sadoul.

Y a-t-il beaucoup de Français disposés à suivre ces fous ? Non. Alors que le 16 novembre tous les électeurs soucieux de la vraie liberté manifestent leur volonté en votant contre les candidats socialistes.

⁂

Il serait puéril de le nier, notre situation financière est critique, critique surtout par la valeur du franc à l'étranger qui nous place dans un état d'infériorité inquiétant vis-à-vis des puissances qui ont lutté à nos côtés pendant quatre années.

Mais rien ne servirait de se lamenter. Le remède est dans l'action. Et il faut se féliciter du remarquable discours que vient de prononcer en Amérique, à la Conférence internationale du Commerce, le président de la Mission française, M. Schneider. Il a parlé en homme d'affaires à une nation qui comprend ce langage. Il a dit excellemment que la France meurtrie, épuisée par cinq années de luttes atroces ne pouvait se remettre en quelques mois. Mais il s'est élevé contre l'affirmation des gens qui prétendent que c'est là un état chronique qui marquerait la fin de notre ressort national.

Non, certes, la puissance vitale de la France n'est pas épuisée. Notre relèvement est certain. Il est même indispensable à l'équilibre mondial. Mais c'est à nous de ne pas nous contenter des lauriers que nous a valu la victoire. Ce que valent ces lauriers, c'est à nous de le fixer vis-à-vis des autres et de nous-mêmes. « En effet, dit le Comité Dupleix, si nous affectons de ne leur attribuer qu'une valeur restreinte, ils ne pèseront pas lourd dans les discussions avec nos Alliés, à plus forte raison à l'égard des vaincus. Si, au contraire, nous leur donnons la valeur exacte qu'ils ont, et si nous déclarons à tous que c'est en leur nom que nous parlons haut et ferme, alors comme malgré tout nos Alliés et associés ne sont ni des brutes ni des sauvages, ils comprendront.

« Et, ayant compris le poids de ces lauriers dans les conventions internationales qui restent à établir, il s'ensuivra qu'ils nous traiteront proportionnellement au poids de ces lauriers, et de nos sacrifices. Par suite, étant mieux traités internationalement parlant, nous aurons moins de charges chez nous. »

Ayant mis tout en commun pour assurer la Victoire, les Alliés ont le devoir strict de rester unis pour rendre cette victoire définitive. Et rien ne sera définitif tant que les défenseurs du Droit n'auront pas redressé leur situation financière.

Aussi bien, cette question intéresse l'Amérique comme nous-mêmes. Il y va de la sécurité de sa créance.

Mais les Yankees attendent, paraît-il, le résultat des élections pour venir à notre aide. Ils veulent savoir si la France va au bolchevisme ou si elle entend se donner un gouvernement sage et fort.

Aux électeurs de répondre en répudiant les théories des révolutionnaires. Ce faisant ils permettront à la France de trouver à l'extérieur les concours qui lui sont indispensables pour redresser sa situation.

⁂

La lutte se poursuit au sud de Petrograd sans qu'on puisse entrevoir l'issue de la bataille. Youdenitch s'épuise et la terreur rouge bat son plein dans la capitale.

Et pourtant, le moindre geste de la Finlande solutionnerait heureusement la question. Une menace dans le dos des Bolcheviks obligerait ces derniers à capituler sans délai.

Comment la Finlande, qui a pu apprécier les horreurs du bolchevisme dont elle a triomphé, peut-elle hésiter à prêter son concours aux Russes qui combattent pour la libération du pays.

Il paraît qu'elle met à son concours des conditions exagérées. Elle veut une aide financière considérable, sur laquelle, malgré tout, on pourrait s'entendre ; mais elle exige surtout un agrandissement territorial formidable au sud et au nord. Au nord, elle prétend porter sa frontière jusqu'à l'Océan glacial, isolant de ce fait la Russie de la Suède et de la Norvège. Au sud, elle réclame la Carélie. Ces exigences rompraient l'équilibre de l'Europe septentrionale. Cela explique que les patriotes russes et les Alliés hésitent à souscrire à des prétentions exagérées.

Mais l'abstention de la Finlande ne modifiera pas le résultat. « Si elle n'intervient pas, dit le *Temps*, et s'il en résulte que les troupes de Trotsky restent quelque temps encore à Petrograd, qu'arrivera-t-il probablement ? Les bolchevistes se souviendront que le gouvernement actuel de la Finlande était prêt à les attaquer, et ils tâcheront de le renverser. Les patriotes russes se souviendront que la Finlande leur a trop demandé : ils lui attribueront des intentions suspectes et ils se jureront de prendre un jour des précautions contre elle.

« Voilà ce qui se passera en Russie. La Finlande, par conséquent, aura besoin plus que jamais de trouver un appui chez les autres peuples. Elle n'aura d'autre sauvegarde que la sympathie du monde civilisé. Mais comment fera-t-elle appel à cette sympathie, que les Français ont été les premiers à lui accorder autrefois, si l'on peut lui répondre : « A cause de vos exigences étranges, à cause de votre inconcevable inaction, des foules de malheureux ont péri cet hiver à Petrograd, et les bolchevistes ont conservé une base qui leur est précieuse pour conspirer contre nous tous » ? »

La Finlande agirait donc sagement en se décidant à une intervention immédiate qui permettrait de solutionner rapidement le gâchis oriental.

⁂

La question de Fiume n'avance pas d'une ligne. L'Amérique refuse d'accepter la proposition italienne qui comportait des concessions indiscutables.

A Rome on affirme ne pouvoir aller plus loin, dans la voie des renonciations, sans provoquer le soulèvement général de l'opinion.

La question paraît donc insoluble pour l'instant.

« Le temps arrange bien des choses » écrit le *Giornale d'Italia*.

Sans doute mais d'Annunzio n'est pas un auxiliaire précieux..... pour le temps !

A. C.

INFORMATIONS

Les traités de paix

Le général Pildsusdky, chef de l'Etat polonais, autorisé par la Diète, a ratifié le traité de Versailles.

⁂

A la Chambre des communes, M. Harmsworth dit qu'on espère que le traité de Versailles pourra être ratifié le 11 novembre. Dans ce cas, il entrerait en vigueur à cette date.

Le relèvement de nos ruines

La « Gazette de Francfort » apprend que les négociations conduites à Versailles par la délégation allemande, en vue de la participation de la main-d'œuvre allemande à la reconstruction des provinces dévastées, ont abouti.

Les territoires de Lens et de Douai seront les premiers restaurés.

L'Allemagne veut faire payer en or les droits de douane

On télégraphie de Berlin que le gouvernement a décidé, après consultation des groupes, de prier l'Entente de renoncer à mettre des entraves au paiement des droits de douane en or. Si l'Entente refusait, le décret ordonnant la perception en or serait rapporté.

L'Allemagne n'a pas plus voulu la paix en 1917 qu'en 1914

Le comte Czernin, dans ses mémoires, résume les tentatives de paix de 1917 et conclut :

« Grâce à l'attitude des militaires et des dirigeants allemands, l'Entente acquit la conviction de l'impossibilité d'un arrangement avec l'Allemagne et s'obstina à des conditions inacceptables pour l'Allemagne non vaincue. Ce cercle vicieux paralysa toute médiation. »

Le Sénat américain repousse de nouveaux amendements

Le Sénat a repoussé l'amendement Shield tendant à l'égalité de suffrages des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne au sein de la Ligue des Nations, par 49 voix contre 31. Un autre amendement de M. Mose a ensuite été rejeté par 47 voix contre 33.

Les rouges auraient pris Krasnoïe et Tsarkoïe-Selo

D'après un communiqué du Ministre de la guerre du 26 octobre, on annonce que les bolcheviks ont repris Krasnoie-Selo. Les Russes se retirent sur les lignes, à environ 6.500 mètres au sud de Krasie, à 9.500 mètres à l'est et à 16 kilomètres au sud-est de Gatchina. Cette ligne a eu à soutenir des attaques furieuses qui viennent de cesser.

Les bolcheviks ont repris également la gare de Plyssa, au sud-ouest de Luga.

Il est vrai qu'une autre dépêche d'Helsingfors annonce le contraire.

Au Maroc

Les troupes du nouveau roghi viennent d'être défaites par notre groupe mobile de Tazza.

Nos pertes sont légères.

Le roghi s'est réfugié chez les Ait-Bel.

CHRONIQUE LOCALE

Avis aux veuves de guerre et ascendants des militaires tués sous les drapeaux

En raison de la suppression prochaine des délégations de solde et des allocations diverses et pour leur permettre de recevoir des avances sur pension, les veuves, les tuteurs d'orphelins et les ascendants susceptibles d'avoir droit à pension ou allocation ont le plus grand intérêt à adresser d'urgence si ce n'est déjà fait leur dossier constitué au sous-intendant militaire chargé du service des pensions dans leur département.

La liste des pièces à fournir leur sera donnée soit par le maire de leur commune soit par le sous-intendant militaire.

MM. les maires sont priés de porter le présent avis à la connaissance de leurs administrés en les invitant à faire toute diligence dans la production des dossiers.

Les sujets brûlants qu'on évite d'aborder

Il paraît que je me livre à des « élucubrations diplomatiques » lorsque je parle de Tanger et de Gibraltar.

C'est M. A. Bonnet (celui du *Quercy*) qui l'affirme.

Comme je suis de bonne composition, de meilleure composition que ne le suppose M. A. Bonnet (du *Quercy*), je chercherai, sur son conseil, à me documenter à nouveau avant de reprendre la conversation à ce sujet.

⁂

Mais pourquoi mon contradicteur laisse-t-il dans l'ombre les autres points de l'article qu'il critique ?

L'Affaire Almereyda, par exemple.

Il fut une époque où M. de Monzie croyait pouvoir se gausser des « bourreurs de crânes » parmi lesquels il me classait. Et à ce sujet, il m'est agréable de citer un passage du journal *socialiste* « La Politique » qui commente la publication des procès-verbaux des Comités secrets de la Chambre pendant la guerre.

Cette publication, dit le journal d'Alexandre Varenne, « ne nous apprend pas « grand'chose. Un lecteur attentif des jour- « naux eût pu, dans le moment même, devi- « ner ou reconstituer sans trop de peine ce « qui fut dit alors à huis clos du haut de la « tribune nationale. Effectifs engagés, chif- « fre des pertes, erreurs stratégiques, lacunes « de l'armement, tout cela était archi-connu « dans les milieux politiques, journalistiques « et administratifs, et vous pensez bien que « les Allemands n'en ignoraient rien, pas « plus que nous n'ignorions les « secrets » « qu'ils s'efforçaient également de nous ca- « cher.

« On a bien fait, pourtant, de ne pas discuter publiquement ces questions délicates « au moment où nos armées combattaient « et où il importait de sauvegarder leur mo- « ral en même temps que celui de l'arrière. « Car la masse de la nation, le grand pu- « blic, la foule des citoyens qui n'ont pas « leurs entrées dans les milieux renseignés « de la capitale aurait peut-être perdu la « tête en apprenant les défaillances et les « à-coups de la défense nationale.

« Il est facile, maintenant, de « blaguer les « bourreurs de crâ- « nes », mais il serait injuste de « contester qu'ils nous ont, cer- « tains jours, rendu de fameux « services ! »

M. de Monzie n'aimait pas les « bourreurs de crânes », il lui importait peu de sauvegarder le moral de l'arrière. Il préférait prêcher le découragement et servir les projets de Caillaux. Il répandait pas milliers, ici, des papiers contenant sa brillante plaidoirie en faveur du sale individu qui défendait la cause des Boches dans le *Bonnet Rouge* — voir, pour la moralité d'Almereyda, les débats des procès de la *Gazette des Ardennes !...*

M. Bonnet (du *Quercy*) n'était pas encore des nôtres à cette époque. Il fera sagement de se documenter à son tour sur ce point spécial.

M. de Monzie se faisait un titre de gloire d'avoir prêté le concours de son talent à ce mauvais Français. Pourquoi s'obstine-t-il aujourd'hui à laisser dans l'ombre un acte qu'il jugeait naguère méritoire ?

Pourquoi ne pas nous parler de tous ces naturalisés suspects qui trouvaient en M. de Monzie un défenseur ardent et qui payaient royalement un talent indiscuté ?

Pourquoi le silence au sujet de l'affaire Drecoll, cette maison autrichienne dont le député de Cahors soutenait les intérêts dans un procès contre des *français* ?

Pourquoi aucune allusion aux propos alarmistes déprimants du début de la guerre. Il ne s'agit pas de confidences que m'aurait faites M. Faurie. Je n'ai jamais prétendu cela. J'ai écrit : « Me trouvant un soir, au « café Tivoli, aux côtés de M. Faurie, se- « crétaire de M. de Monzie, j'ai dit à « M. Faurie : Conseillez donc à notre dé- « puté d'être prudent dans ses conversations, « ses propos défaitistes lui font le plus grand « mal. »

Que voilà bien, n'est-ce pas, la preuve de ma « haine » !...

Ce que j'affirme, M. A. Bonnet, ce que vous ignorez, c'est que M. de Monzie a mené ici une campagne défaitiste. Je suis prêt à donner des précisions.

Certes, mon contradicteur, appelé pour mener une campagne électorale, est dans son rôle en soutenant qui le paie. Personne ne s'étonnera de cela. Mais quand il *affirme*, quand il *dénie*, quelle autorité peut avoir sa parole au sujet d'événements dont il ignore le premier mot.

Nous, au contraire, M. A. Bonnet, nous avons vécu des heures doublement angoissées parce que les événements étaient cruels, et parce que notre représentant, venant de Paris ou de Bordeaux, semait, ici, le doute dans la victoire. Qui pouvait, à cette époque, discuter des affirmations qui avaient les apparences attristantes d'échos officiels ?

⁂

Si je ne craignais d'abuser de la patience du lecteur, je me permettrais de remarquer combien ma campagne actuelle serait stupide si je n'étais guidé par ce que je crois être un devoir impérieux.

Elle ne peut me rapporter que des coups. Alors précisément que, n'ambitionnant rien, je pourrais être si tranquille en me contentant, après une vie toute de labeur, de travailler uniquement à la transformation de mon industrie en atelier coopératif au profit de mon personnel, ce qui est mon unique désir.

Je n'aurais que des avantages à observer une neutralité productive. Avantages de toutes sortes, car M. de Monzie ne demande qu'à récompenser ceux qui le suivent servilement.

De cela je me moque.

Je prétends qu'en dépit de son intelligence, de son savoir, de son talent, M. de Monzie est un danger pour son pays. Un danger parce qu'il n'a aucune conviction sincère. Il est l'arriviste parfait et si son intérêt est d'être avec la finance cosmopolite qui a si bien travaillé pour l'Allemagne, il sera avec la finance cosmopolite.

Si son intérêt est d'être tour à tour avec Delcassé, Briand, Caillaux..... il est aussitôt avec chacun d'eux, les lâchant successivement lorsqu'il croit voir mieux ailleurs.

Pour l'instant, il reste avec Caillaux dont il est l'homme de confiance. N'a-t-on pas trouvé dans le coffre de Florence trois listes de ministres susceptibles d'assurer le succès de la politique caillautiste ? Sur ces trois listes, *un nom est invariable*, celui de M. de Monzie qui devait avoir le secrétariat général de la Présidence du Conseil. Il était par conséquent l'homme sur qui Caillaux comptait d'une façon toute particulière. C'est ce qui explique Tanger et Gibraltar ; en France, comme en Espagne, M. de Monzie marchait selon les vues du député de la Sarthe.

Et voilà mon crime : convaincu qu'un politicien comme M. de Monzie est nuisible au pays, je crois de mon devoir de français de combattre sa candidature.

Le résultat répondra-t-il à mon désir ? Oui, non,... je n'en sais rien. Qu'importe, en ce qui me concerne, si j'ai fait ce que je devais. La satisfaction de ma conscience me suffit.

Je marche donc par devoir et non par haine. Cela semble phénoménal à un homme qui a le mépris de l'humanité parce qu'il ne croit qu'à la puissance de l'argent. Qu'importe encore. Il y a, ne lui en déplaise, de simples citoyens qui sont capables de se dépenser sans compter, simplement par dévouement à une cause, à un principe. Comme il y en a qui sont capables de faire tout leur devoir le jour du scrutin.

M. de Monzie le verra bien.

A. COUESLANT.

UN DÉMENTI

" Pas de combine "

J'ai affirmé que M. de Monzie avait essayé d'aller à la lutte aux côtés du prince Murat.

Le *Quercy* déclare le fait inexact.

Le démenti ne saurait m'atteindre. Car personne ne peut supposer que j'aie formulé cette assertion à la légère. En pareille circonstance, c'eût été idiot !

Si j'ai affirmé, c'est que les déclarations des candidats de la liste d'union républicaine ont été catégoriques.

J'ai été un simple écho.

Mais l'affaire est d'importance, elle ne peut en rester là.

J'attends avec le public un démenti magistral au démenti de M. de Monzie.

Il s'impose.

Il ne peut pas ne pas venir !

A. C.

⁂

DERNIERE HEURE. — Le *Paysan du Lot* de ce jour contient une lettre du Prince Murat déclarant :

Que M. de Monzie n'a jamais fait de démarche *directe* auprès de lui pour aller de concert à la bataille ;

Mais que des avis de sources différentes avaient insinué à M. Murat qu'une ALLIANCE avec M. de Monzie assurerait le succès du candidat rallié.

M. Murat repoussa la suggestion et « il « n'a aucune raison de croire que les person- « nes qui lui donnaient des conseils étaient « autorisées à tenir pareil langage ».

Il tombe sous le sens que les démarches en question n'ont pu être faites que par les amis de M. de Monzie qui voyaient là, surtout, le moyen d'assurer le succès du député de Cahors. Et les amis ne marchent pas sans l'ordre du « patron » !

Mais la question est ailleurs et elle est d'importance pour moi. J'ai le devoir impérieux d'établir que ma bonne foi est absolue.

Je n'aurai pas l'inconvenance de mettre en doute la parole de M. Murat. Je demande seulement si je dis la vérité en écrivant :

Dans des réunions successives où, deux fois, se trouvait le prince Murat :

1° Chez un négociant de Cahors où on me pria de venir.

2° Chez moi.

3° Dans mon bureau à l'imprimerie.

4° Dans le bureau de M. Bonnet,

ne me déclara-t-on pas que M. de Monzie — ou ses partisans — avaient tenté un rapprochement avec le prince ?

Un des interlocuteurs n'ajouta-t-il pas : ces tentatives ont été renouvelées « sept fois » ?

Cela étant, n'avais-je pas le droit de parler comme je l'ai fait précédemment ?

A. C.

La " haine "

Il n'est pas permis à un homme d'avoir une opinion libre : par exemple, s'il estime que M. de Monzie a trompé, tour à tour, tous les partis, s'il proclame que dans l'intérêt de l'apaisement du Lot il faut voter contre lui, cet homme est mû par la haine.

La haine !... C'est un sentiment que connaît bien notre député. Il n'est presque personne, ici, qui n'ait été victime de son esprit vindicatif

Certes, il parvient à se refaire une cour en gorgeant sa clientèle, mais il ne faudrait pas conclure de là que tous les clients sont des admirateurs.

Et puis, comme le disait très bien mon aimable confrère Adrien Gau dans la *Dépêche*, lorsqu'il assénait, naguère, de magistrales volées à M. de Monzie, ce dernier aurait tort de se croire *tabou*, ce qui provoqua une joli coquille du journal toulousain qui imprima *talou !...*

Non, M. de Monzie, vous n'êtes pas tabou, vous êtes encore le dispensateur des faveurs, mais là se borne l'attrait que vous exercez sur les masses.

A. C.

Loubet, Bécays

M. de Monzie voudrait creuser un fossé entre Loubet, Bécays et moi.

En ce qui me concerne, c'est un calcul qui restera vain.

Loubet, en particulier, avec lequel je suis lié d'amitié depuis que nous nous rencontrâmes pour la première fois dans le Gard en 1892, sait bien que je suis fidèle aux vrais amis. Je crois savoir, au surplus, par un mot récent à un de ses collègues, le fond de sa pensée dans les circonstances actuelles. Cela me suffit.

Qu'il n'ait pas besoin de mon concours en janvier, parce qu'il n'aura pas de concurrent, j'en suis heureux pour lui — cela peut lui éviter, peut-être, d'être combattu par notre député comme il le fut il y a 9 ans !... Mais cela ne supprimera pas les sentiments réciproques qui nous rapprocheront à nouveau, tôt ou tard, quand le Lot sera revenu à l'apaisement par suite de la chute de celui qui sème ici haines et discordes.

Aujourd'hui ou demain, cet événement se produira.

Quant à Bécays, je le combats, paraît-il.

Que le *Quercy* cite un seul filet du *Journal du Lot* contre Bécays depuis l'ouverture de la campagne électorale.

Je me suis déclaré partisan d'une liste d'union républicaine dans l'espoir qu'un effort

discipliné donnerait la majorité absolue aux trois candidats de cette liste et qu'ainsi on battrait plus sûrement M. de Monzie. Mais contrairement à ce qu'a dit ce dernier, j'ai été mis en présence d'une liste à la combinaison de laquelle je n'ai pas collaboré.

Si donc, pour des raisons particulières, il est des électeurs républicains qui ne croient pas pouvoir voter pour les *trois* candidats de la liste d'union, il leur reste le devoir de compléter leur bulletin par le nom des candidats de la liste concurrente : Bécays ou Bouat.

Tout contre de Monzie voilà le cri de ralliement des patriotes.

Nous persistons à penser cependant que le succès serait plus certain en votant sans rature pour la liste d'union.

Mais, à aucun prix, de Monzie.

Ainsi on écartera du département l'élément dissolvant, celui qui par son sectarisme qu'il prête si généreusement aux autres, perpétue la désunion dans le Lot.

A. C.

LA HAINE !

La haine ! quel vilain mot. Haineux ! quel méchant qualificatif !

Et cependant, c'est ce mot, c'est ce qualificatif qu'emploie le journal d'à-côté, la feuille de M. de Monzie.

D'après cette feuille, c'est le *Journal du Lot* qui serait haineux !

Eh bien, pour les nombreux lecteurs du *Journal du Lot*, nous tenons à montrer où se trouvent les haineux !

Le *Journal du Lot* combat la candidature de M. de Monzie. Un point : c'est tout. Ainsi le veulent, ainsi l'exigent l'intérêt purement politique et l'intérêt économique de la ville de Cahors et du département du Lot.

La haine ? Mais où et quand, ici, a-t-elle été manifestée ? Où et quand ici, a-t-on trouvé une liste de proscription contre tels ou tels citoyens, contre telle ou telle catégorie de travailleurs de la ville ou du département ?

La haine ? Ah oui ! On a de la haine pour les voleurs, les ravitailleurs, les profiteurs de la guerre.

Mais, ici, on ne saurait avoir aucune haine, même pour les porte-valises, les cire-bottes, les administrateurs complaisants qui vivent aux crochets de M. de Monzie.

La haine ! Mais ce sont ces individus qui la bavent sur les républicains, sur les citoyens indépendants.

La haine, ils la manifestent dans tous leurs actes. Ils ont le pouvoir, l'argent, ils en disposent comme bon leur semble au bénéfice des chers amis, au détriment des braves gens.

La haine ! Mais, tenez, citoyens conscients du Lot, voici un exemple :

Parce que le *Journal du Lot* ne veut pas s'agenouiller devant le Patron, M. de Monzie, l'Administration préfectorale a supprimé tous les imprimés préfectoraux à l'imprimerie du *Journal du Lot*, imprimerie où sont occupés plus de cent ouvriers et ouvrières, *intéressés* aux bénéfices !

C'est M. Souchié, secrétaire général de la Préfecture, sous-administrateur, homme-lige du Patron, M. de Monzie, qui a déclaré qu'il ne donnerait aucun travail à exécuter à l'imprimerie du *Journal du Lot*, parce qu'un « monsieur » — c'est Louis Bonnet — critique l'Administration !

La haine ! N'est-elle pas manifestée dans ces propos stupides, dans cette attitude malveillante à l'égard de travailleurs qui, plus que jamais, en cette époque de vie chère ont le droit de manger, de vivre !

S'il y a des haineux, ils ne sont pas ici : ils n'ont jamais été ici. Au contraire, la bonne humeur est une règle pour nous, chez nous.

La haine est ailleurs : nous défions quiconque de dire que nous avons tenté de supprimer le pain à nos adversaires.

Le secrétaire général de la Préfecture du Lot n'en dira pas autant.

La haine ! Vilaine chose ! Triste mentalité qui l'exerce !

LOUIS BONNET.

CONTRE LES PROFITEURS

Aux candidats qui sollicitent l'honneur d'être élus députés, les électeurs doivent poser comme condition première de prendre l'engagement formel de faire rendre gorge aux exploiteurs, aux ravitailleurs, qui se sont enrichis pendant la guerre.

Les candidats doivent également promettre de faire examiner les comptes des administrations par des inspecteurs de finances.

En outre, les candidats doivent exiger la révision des concours qui ont eu lieu pour un tas d'emplois dans les administrations diverses, — concours qui n'ont été faits que pour caser dans ces administrations des candidats spécialement choisis, recommandés, pistonnés par des politiciens.

A la veille des élections, le peuple souverain a le droit et le devoir d'imposer des conditions à ceux qui sollicitent des suffrages.

Depuis 1914, c'est l'arbitraire qui a sévi dans le département du Lot. Les populations ont pâti, ont souffert. A ce moment-là, aucun politicien n'a daigné s'intéresser au sort des populations.

Et les politiciens viennent aujourd'hui quémander les suffrages de ces populations !

Les électeurs conscients du Lot demandent que justice soit faite contre les profiteurs. Ils exigent que les candidats s'engagent à réclamer les sanctions qui s'imposent contre les exploiteurs et contre leurs protecteurs.

L. B.

Comptes bien tenus!!!

Le Bureau permanent commet, comme par hasard, quelques erreurs. Tout le monde sur notre planète est susceptible de commettre des erreurs.

Mais l'erreur commise par le Bureau permanent (siège social à la Préfecture) mérite d'être mentionnée.

Donc, tout récemment, un employé du bureau permanent fut chargé par ses chefs de se rendre chez les boulangers de la ville de Cahors pour leur réclamer le paiement des farines qui leur avaient été fournies.

Le détaché du bureau s'acquitta de sa commission, avec le souci de se rendre utile à une administration généreuse qui lui verse mensuellement pour un travail insignifiant 500 francs !

Les boulangers reçurent le délégué avec les égards que l'on doit à un émissaire de l'Administration avec un grand A.

Ils lui offrirent un petit pain de dix centimes et un verre de vin nouveau.

Digne, le délégué refusa, et présenta correctement la note.

La note était sérieuse : certains boulangers ne pouvaient la solder qu'en versant 3, 4, 5 ou 6 mille francs.

Oh ! oh ! oh ! firent les boulangers : nous ne pouvons pas payer, nous refusons de payer. Le bureau permanent fait erreur !

« Comment, comment, répliqua le délégué : le bureau permanent, au nom de la loi, vous somme de payer. »

Eh bien, non, dirent les boulangers : le bureau permanent fait erreur. Nous refusons de payer 2 fois !!! Le bureau permanent qui occupe un tas de profiteurs pourrait tenir ses comptes en règle.

Quant à nous, boulangers de Cahors, nos comptes sont en règle. La preuve la voilà.

Et les boulangers montrèrent au délégué du bureau permanent de Cahors (siège social à la Préfecture), le reçu de la somme réclamée.

Tête du délégué Le bureau permanent, dit-on, va se mettre en grève de dépit. Les politiciens arrangeront ça !

L. B.

UN WAGON PERDU !!!

Pour la postérité, pour nos petits neveux, pour l'histoire, nous croyons de notre devoir de mentionner un fait qui certainement est unique — pour l'honneur de la France et de la République — dans les annales des bureaux permanents.

Lotois, Cadurciens, mes amis, écoutez !

Le Bureau permanent du Lot (siège social à la Préfecture) demandait, réclamait, cherchait partout un wagon de farine !

Ce wagon était arrivé en gare de Cahors: un wagon n'est cependant pas une paille : ça se trouve.

Non, le bureau permanent ne le trouvait pas.

Pour un peu, le bureau permanent aurait invité le tambour de ville à proclamer par tout Cahors : « Un wagon de farine arrivé en gare de Cahors a disparu. Prière à la personne qui l'aura trouvé, de le ramener à la gare ou au bureau permanent. Bonne récompense. »

Si cette annonce avait eu lieu, les ménagères de Cahors se seraient mises en quête de le rechercher, à seule fin d'obtenir la récompense, quelques kilos de farine pour faire des « pecatzous », délicieux desserts que les Cadurciens aiment bien, en cette époque du vin nouveau !

Eh bien ! le bureau permanent, après avoir cherché, a trouvé ce wagon, ou plutôt il a appris que depuis longtemps la farine était liquidée, distribuée aux boulangers qui en avaient fait du bon pain.

Le bureau permanent a été ahuri ! Il y avait de quoi !

L. B.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207e dont les noms suivent :

Lesaffre Léon : a toujours été un vaillant soldat, faisant constamment preuve de courage et de dévouement. Tombé glorieusement pour la France, le 17 avril 1917, aux attaques de Champagne. A été cité.

Lescure Léopold Jean-Pierre ; a toujours été un vaillant soldat, faisant constamment preuve de courage et de dévouement Tombé glorieusement pour la France, le 26 juillet 1916, à Verdun. A été cité.

Lescure Antoine : soldat brave et dévoué, ayant toujours fait preuve des plus belles qualités. Tombé glorieusement pour la France, le 20 décembre 1914, aux Hurlus (Champagne). A été cité.

Lesourd Georges-Emile, a toujours été un vaillant soldat, faisant constamment preuve de courage et de dévouement. Mort glorieusement pour la France, le 14 novembre 1916. A été cité.

Lespinasse Pierre : a toujours servi en brave et excellent soldat, donnant en toutes circonstances la valeur de son dévouement. Tombé glorieusement pour la France, le 24 décembre 1914, aux Hurlus (Champagne). A été cité.

Exposition

Une exposition des petites industries a eu lieu dimanche à la Préfecture.

« Ce n'est pas, écrit *la Dépêche*, par l'organisation que brille cette exposition. »

C'est bien possible. Voilà pourquoi le palmarès du concours n'a pas été encore publié; pas plus que la liste des membres du jury.

Il y a une catégorie d'exposants qui ne cachent pas leur mécontentement.

L. B.

VOIR NOTRE FEUILLETON EN 4e PAGE

A la mémoire des morts
de l'Imprimerie

Mardi soir, à 1 heure 1/2 une cérémonie réunissait le personnel de l'imprimerie du *Journal du Lot*, à l'occasion de la pose dans les ateliers de l'imprimerie, d'une plaque commémorative à la mémoire de 10 camarades morts au champ d'honneur.

Un poilu, le camarade Cornille, au nom du personnel a prononcé l'émouvante allocution suivante :

Au nom du personnel de l'Imprimerie et des anciens combattants, je me permets de prendre la parole pour adresser à nos vaillants camarades morts pour la Patrie, l'hommage de notre profonde reconnaissance.

Cette plaque où leurs noms sont gravés, montrera aux étrangers à l'Imprimerie que nous avons conservé la mémoire de nos chers morts. Mais mieux que sur ce marbre leur souvenir est gravé dans nos cœurs.

Il est inutile de retracer leur carrière. Tous ont vaillamment combattu, tous sont morts en braves. Ils ont fait leur devoir simplement, jusqu'au bout, sans presque se douter de la beauté de leur sacrifice. Moins heureux que nous, ils n'ont pas vu la victoire les récompenser de leurs souffrances. Si grande que soit notre reconnaissance, elle ne le sera jamais assez pour eux.

Que l'hommage que nous leur adressons ici soit un adoucissement à la douleur de leur famille.

Puis M. Coueslant, s'associant à l'hommage rendu par le personnel à la mémoire des glorieux disparus a prononcé les paroles suivantes :

Mes chers amis,

Vous avez tenu, par un geste délicat, à payer un juste tribut à la mémoire de vos camarades morts au champ d'honneur.

Mus par un sentiment de pieuse admiration, vous n'avez pas voulu que les travailleurs qui se succéderont ici oublient le nom de ceux qui ont écrit une page glorieuse pour notre atelier. Avec une touchante unanimité vous avez voulu perpétuer leur souvenir. Soyez félicités de votre délicate pensée.

C'est grâce à ces millions de vaillants, en effet, que nous pouvons sans difficulté, en dépit de la crise inévitable actuelle, reprendre notre tâche pour le mieux être de notre grande famille, contribuant ainsi, pour notre modeste part, à la reprise industrielle qui finira par nous rendre une France prospère.

Ah ! mes amis, si le destin avait voulu que nous succombions sous la ruée des Barbares, nous serions, à l'heure actuelle, réduits à la misère et contraints de trainer pendant d'innombrables années, le boulet écrasant de la défaite pour faire une Allemagne toujours plus grande.

Nos millions de poilus n'ont pas voulu que la France meure. Pendant 5 ans, avec une vaillance que l'histoire redira indéfiniment, ils ont fait à notre pays un rempart de leur corps. Ils ont vaincu le monstre allemand.

La reconnaissance du pays ne sera jamais assez grande pour nos sauveurs.

En particulier, nous garderons fidèlement le souvenir de ceux des nôtres qui sont tombés pour le triomphe du Droit et de la Justice. Gravons leurs noms dans notre cœur après l'avoir gravé dans le marbre et promettons de ne jamais oublier ceux qui eurent leur part d'une Victoire, sans avoir la joie de bénéficier du triomphe.

Honneur à AMALRIC Jean
— ARBOUYS Léonce
— AVEZOU Albert
— BARRIETIS Albert
— BOURTHOUMIEUX Henri
— CLUZEL François
— ESCANDE Ernest
— HENRY Emile
— MALIQUE Henri
— SECOND Henri

nos héros tombés face à l'ennemi.

Cette petite cérémonie a provoqué parmi tous ceux qui y ont assisté une vive émotion.

A la mémoire des morts pour la Patrie

La Municipalité déposera des couronnes sur les tombes des soldats « Morts pour la Patrie » le dimanche 2 novembre à 11 heures du matin.

Les personnes qui voudront bien assister à la cérémonie, sont priées de vouloir bien se rendre au Cimetière à 11 heures moins un quart.

Compatriotes

Notre excellent compatriote M. Marc Tourriol, officier d'administration de 2e classe à la chefferie de Bordeaux, est appelé à la chefferie de Montauban.

Choses d'Allemagne

Le deuxième jour de la mobilisation, à peine arrivé à Toulouse, le Chef d'Etat-Major me donna l'ordre de me rendre à la prison militaire pour y interroger un allemand soupçonné d'espionnage. Je me trouvai en présence d'un fort bel homme, âgé de 58 ans, très distingué et qui, d'après ses papiers, en règle du reste, était : Conseiller intime, Premier Président Chambre du Grand-Duché de Saxe-Weimar. En villégiature à Luchon, il fut arrêté, à son passage à Toulouse, passe carrément à tabac par les agents du Capitole, mis nu comme un ver, afin d'être mensuré et ensuite repassé à un autre tabac, puis enfermé dans une cellule de condamné aux travaux publics.

Assisté d'un professeur de la Faculté de droit mobilisé, je le soumis, pendant 5 heures, à un interrogatoire bien serré ; ses papiers ne révélèrent rien de suspect ; c'était un simple touriste. D'ailleurs il savait à peine le français nécessaire pour se tirer d'affaire, en cours de route. Or un espion parle toujours la langue du pays où il opère. Nous le traitâmes très correctement, très humainement et nous fîmes notre rapport d'après lequel il fut mis en liberté pour l'Espagne. Ce fut un tort ; on aurait dû lui offrir l'hospitalité jusqu'en 1918.

J'avais inscrit son nom sur mes tablettes. Or, il y a 15 jours, je lui écrivis, lui demandant s'il avait oublié l'officier qui l'avait interrogé à telle époque et dont il aurait voulu connaître le nom. Avant-hier, je reçus de lui une carte postale recommandée et finement remplie, dans laquelle il m'assurait de sa reconnaissance « jusqu'à la fin de ses jours » ; mais, ajoutait-il, la France a perdu toutes mes sympathies : Clemenceau représentant le Gouvernement de la haine que l'Allemagne ignore. En outre, ajoutait-il, je passais à Nancy en 1905 et j'eus l'occasion d'être présenté à un général et à un colonel, parlant fort bien l'allemand, et qui me dirent formellement que la guerre éclaterait, un jour ou l'autre. Or la guerre a éclaté, donc la France l'a voulue et c'est mentir horriblement que de prétendre que l'Allemagne a déclenché ce carnage épouvantable. Je pris ma plume de Tolède et, par longue lettre recommandée, je lui répondis du tac au tac.

Clemenceau, le porte-parole de la France a le langage digne et ferme qui convient à une nation, victorieuse de la force et de la barbarie. Si les officiers dont vous me citez les paroles vous ont prédit une guerre future, c'est qu'ils étaient bien informés de ce qui se passait au delà du Rhin. Leurs prévisions se sont réalisées ; la guerre a éclaté, donc ils avaient raison. Mais, Monsieur le Conseiller Intime, écoutez donc plutôt ces paroles historiques et officielles que prononça votre empereur fugitif, au lendemain de votre victoire rapide et éphémère du Chemin-des-Dames en 1918, alors qu'il croyait entrer à Paris, à brève échéance : « Quand la guerre éclata, le peuple allemand ne pouvait pas en comprendre toute l'importance, mais moi qui depuis longtemps avait tout calculé, la comprenait. »

Or, calculer une expédition guerrière, en prévoir tous les détails, c'est bien la préparer

La paix est signée ! paix de l'Entente ! Si vous aviez été vainqueurs, votre traité, depuis longtemps entre nos mains, nous aurait terriblement amoindris, car l'annexion ne vous effraie pas.

Combien de temps la paix règnera-t-elle ? Dieu seul le sait. Mais sûrement le Dieu français ne nous conseillera pas de recommencer une semblable boucherie ! Quant au vieux dieu allemand, j'ignore ce qu'il en pense Conseillez-le, peut-être a-t-il du droit et de la justice une conception différente de celle de nos juristes français !

Voyons ! si le Herr Geheimrat répondra à ce petit poulet.

Ant. CHERY.

Un peu de lumière s. v. p.

Nous recevons une lettre d'habitants du faubourg St-Georges qui demandent qu'on veuille bien allumer un où deux becs de gaz dans le faubourg.

Le faubourg St-Georges est, en effet, plongé dans la plus grande obscurité. Pas un seul bec de gaz n'y est allumé.

Union littéraire et artistique

Le Comité de l'Union informe ses membres honoraires que les travaux d'aménagement de sa nouvelle salle de théâtre du boulevard Gambetta étant terminés et les répétitions de sa troupe d'artistes amateurs menées à bonne fin, une première soirée leur sera offerte, à eux et à leurs familles, d'ici une quinzaine de jours avec le concours de l'Orchestre symphonique. Au programme figureront une pièce en vers de François Coppée, une comédie d'Eugène Labiche, un quatuor de Mozart et plusieurs morceaux d'orchestre.

La même soirée sera offerte peu après au public cadurcien qui saura apprécier et encourager l'effort fait par ces deux sociétés dont la seule ambition est d'être, pour notre cité, un organe utile d'éducation intellectuelle et morale autant que de récréation.

Lou Gorrit del Quercy

Compte-rendu de la matinée d'ouverture du 19 octobre 1919.

Depuis l'Assemblée Générale du mois de mai écoulé, beaucoup de nos sociétaires ou amis, nous demandaient à quelle date nos fêtes seraient reprises, M. Boutet, président de la Commission des Fêtes assailli de demandes avait beau invoquer vacances, difficultés de trouver un local, personne ne voulait admettre que courant l'été nous n'ayons pas continué nos matinées dansantes mensuelles. Aussi le dimanche 19 octobre, malgré un concurrent sérieux dans la fête de la Croix de guerre donnée par la Ville de Paris à l'Hôtel-de-Ville, c'est-à-dire dans le même quartier, nos compatriotes furent des plus nombreux dès l'ouverture de la salle, à 14 heures précises.

Malgré quelques absences, tous nos compatriotes n'étant pas de retour des vendanges en Quercy, notre belle salle des Fêtes du Palais Fédéral de l'Epicerie était comble à 14 h. 1/2. Sans plus tarder l'orchestre dirigé par M. Hebert, lauréat du Conservatoire attaquait valses et polkas pour la joie de tous.

A tout moment de nouveaux couples arrivaient venant augmenter le nombre déjà trop grand de danseurs et danseuses.

La joie de se revoir se lisait sur les visages : les rires, les quolibets, des appels en vieux patois que l'on retrouve toujours donnaient, dans cette salle, l'écho d'accents quercynois bien connus. Quelle joie... Quelle gaieté.....

Notre Président, M. le Docteur Ganiayre, se multiplie, ayant le mot aimable pour chacun. Et notre Vice-Président, M. Boutet, l'âme de nos fêtes : qui donc ne connaît pas cette physionomie sympathique allant de l'orchestre au contrôle, encourageant les jeunes danseurs donnant de toute sa personne, c'est à son don de parfait organisateur que nous devons le succès d'un bal et d'une partie de concert en tous points réussis, laissant loin derrière elle nos anciens intermèdes d'avant-guerre.

Au nom des Sociétaires et du Conseil d'Administration M. Boutet, permettez-moi de vous dire merci, ainsi qu'au comité, vos collaborateurs fidèles et dévoués.. Parmi eux, nous citerons MM. Borie, Mayat, Delpon, Soulié et d'autres nouveaux venus qui ne demandent que de se rendre utiles à l'œuvre commune.

M. Mayat se chargea aimablement du rôle de régisseur.

Le concert fut délicieux (nous regrettons que la place oblige à supprimer cette partie du compte rendu (N. D. L. R).

Certain d'être le fidèle interprète de tout l'auditoire, j'adresse ici, à tous les artistes les remerciements de tous pour les instants très agréables qu'ils nous firent passer.

Les danses reprirent à nouveau, jusqu'à 7 heures et plus, ce ne fut que valses et polkas qui ne lassèrent pas nos intrépides danseurs.

La Commission des Fêtes, remercie de tout cœur nos artistes, les Sociétaires *del Gorrit*, les amis ainsi que les Cadurciens, Figeacois, qui nous avaient fait l'agréable surprise de venir assister à notre matinée d'ouverture de la saison d'hiver 1919-1920.

Et maintenant rendez-vous à la matinée du dimanche 16 novembre 1919.

Le Rapporteur : P. VIOLETTE.

Exposition des petits métiers familiaux

L'Office Agricole du Lot a reçu l'adhésion suivante d'une manufacture de lingerie à l'Exposition des petits métiers familiaux :

Messieurs,

J'apprends qu'en vue d'apporter un supplément de revenu capable de créer l'aisance dans certaines campagnes de votre Département, vous organisez une exposition de produits de métiers familiaux.

A la tête d'une importante maison de broderies à la main vieille de 34 ans, je serai à même de fournir aux jeunes filles sachant broder un travail rémunérateur et agréable qu'elles peuvent faire à la maison familiale.

Voici comment je procèderais. Dans chaque commune, je confierais à une personne honnête et sérieuse, mes articles que je lui enverrais tout dessinés prêts à broder. Elle les répartirait aux différentes jeunes filles ou dames du village et la broderie faite elle me les retournerait. Dès leur retour ici, je la paierais comptant par chèque ou mandat-poste à son choix. Je puis fournir toute l'année, quel que soit le nombre de brodeuses, autant de travail qu'elles peuvent en faire.

Je vous serai obligé de me faire connaître où et quand aura lieu l'exposition.

Je pourrai exposer des articles avec le prix payé à l'ouvrière et lui permettre ainsi de se rendre compte des avantages sérieux que je puis lui offrir.

Faites-moi savoir les formalités à accomplir et donnez-moi tous renseignements utiles pour me permettre de donner suite à mes intentions.

Avec mes remerciements anticipés.

Mme PIOT-GENEVOIS.

Pupilles de la nation

Une manifestation en l'honneur des morts de la guerre devant avoir lieu au cimetière de Cahors le dimanche 2 novembre à 11 heures, les pupilles de la nation et leur famille sont invités à se réunir dans la cour de l'Ancien Evêché à 10 heures 1/2 d'où ils se rendront en cortège au lieu de la cérémonie.

Associations des veuves de la guerre de l'arrondissement de Cahors

Les veuves de la guerre désirant se rendre à la cérémonie du 2 novembre sont priées de se trouver à 10 heures 1/2 dans la cour de l'ancien Evêché.

Pour le Bureau : Mme ROBINET.

Associations des mutilés de l'arrondissement de Cahors

A l'occasion de la manifestation qui doit avoir lieu le 2 novembre en l'honneur des morts de la guerre, le bureau fait appel à la bonne volonté de tous les adhérents, principalement de ceux qui habitent Cahors pour qu'ils se rendent en nombre à la cérémonie et les invite à se réunir à 10 heures 1/2 dans la cour de l'ancien Evêché.

Pour le Bureau : M. TROUPEL.

Le pacte des anciens combattants

De G. VIDAL, dans *Après la Bataille*

Sentant que nous n'obtenions plus rien ou presque, des pouvoirs publics, voyant nos droits méconnus, presque bafoués, nous nous sommes réunis, n'ayant d'autres liens entre nous que notre ardent amour pour nos Camarades de Combat et pour les Victimes de la Guerre, et nous avons décidé simplement de nous tourner vers les membres de nos associations respectives et de leur dire :

« Le Parlement va bientôt être renouvelé, si vous n'y prenez garde, le prochain méconnaîtra vos droits les plus sacrés et dans quelques mois la douleur du mutilé, la désespérance de la veuve, laisseront froids les pouvoirs publics émanant et dépendant d'une Chambre qui n'a pas souffert.

Dans chacun des partis politiques auxquels vous appartenez, exigez qu'une large part soit faite à ceux qui ont combattu.

Votez pour la liste qui répond à vos aspirations politiques, économiques et sociales. Mais que dans cette liste vos intérêts particuliers soient représentés par quelques-uns de vos frères de douleur.

Chassez ignominieusement ceux qui pouvant lutter près de vous ont déserté le devoir.

⁂

D'autre part, l'U. N. C. n'entend pas conseiller à ses membres de se désintéresser de la Campagne électorale qui s'annonce.

Bien au contraire !

Elle les engage à y prendre part individuellement et à se servir du bulletin de vote pour faire valoir leurs légitimes revendications d'abord, pour dire ensuite ce qu'ils veulent que soit la France qu'ils ont sauvée.

Elle les engage à écarter sans hésitation les candidats qui, aptes à aller au front, se sont soustraits à ce devoir.

AVIS

Les communications téléphoniques antérieurement admises avec l'Espagne seront de nouveau autorisées à partir du 28 octobre courant.

Ces communications seront provisoirement soumises aux tarifs d'avant guerre.

Qui l'a trouvé ?

Samedi soir, une dame de Parnac, étant de passage à Cahors, à perdu dans la journée son sac à main. Il contenait seul un chapelet.

Une récompense est promise à celui qui le rapportera.

Suorage des vendanges

L'époque à laquelle les viticulteurs pourront employer le sucre pour améliorer leur vin de la première ou de deuxième cuvée, commencera, en 1919, au début des vendanges pour prendre fin au 15 décembre inclus.

Déclarations de récolte en 1919

Les déclarations obligatoires à faire par les récoltants et les acheteurs de mouts et de vendanges fraîches seront reçues, dans les mairies, pour l'année 1919, jusqu'au 15 novembre inclus, dernier délai.

Les déclarations d'appellation d'origine devront être faites en même temps.

Aucune déclaration tardive ne sera admise.

La Grappe du Quercy

La Grappe du Quercy donnait dimanche dernier, sa première fête d'après-guerre en l'honneur de ses sociétaires démobilisés

Le déjeuner, en tous points réussi, était présidé par M. le Colonel Aymand, Colonial de marque et Gourdonnais de pure souche, qui a brillamment fait son devoir sur le front français et à Salonique. Les tables fort bien servies et décorées par l'excellent Restaurant qu'est le Salon des familles, Avenue de St-Mandé, comprenaient de nombreux convives ; plus de cent, nous dit-on ! C'est-à-dire un vrai succès pour la Grappe qui ne les compte plus. Beaucoup de dames apportaient à cette charmante réunion la note claire, attrayante et gaie. Les excellents crûs de la vallée du Lot furent fort appréciés et les anciens poilus fêtés certes comme ils le méritent.

Au dessert, des toasts sont portés par le président de la Grappe, M. Laborie, par M. le Colonel Aymard, par le commandant Grangié, par M. Caniac, président des cadets du Quercy.

M. Sémirot fait prendre une excellente idée en considération, celle d'élever un monument à la mémoire de nos morts, elle est unanimement approuvée par l'auditoire.

C'est ensuite au tour de l'orchestre Darnis d'avoir la parole, le premier son des cuivres éclate comme une volée de 75. C'est le signal de la première polka. Mobilisés et démobilisés rivalisent d'ardeur et d'entrain. La salle s'est remplie comme par enchantement. Beaucoup d'uniformes et de jolies toilettes. C'est la gaîté de bon aloi et c'est aussi la joie du retour à la vie normale et la promesse de nouvelles fêtes comme celle de ce jour.

Un concert bien réglé par le camarade Ducos nous permit d'apprécier en intermèdes d'excellents artistes du Conservatoire et de plusieurs théâtres parisiens. M. Ernest Roustan fut parfait dans l'interprétation de quelques-unes de ses œuvres.

Mlle Vivien simplement délicieuse dans son répertoire des vieilles chansons du Pays.

Le piano était tenu par Mme Caniac, virtuose toujours dévouée pour accompagner les artistes.

La parole est redonnée jusqu'à 6 heures à l'excellent orchestre Darnis. Polkas, valses, bourrées, fox-trot, etc., se succèdent sans interruption avec un entrain endiablé ; mais tout a une fin, même les matinées de la Grappe, aussi est-ce avec regret que tout le monde se sépare en se donnant rendez-vous pour la prochaine fête qui aura lieu le dimanche 28 décembre en matinée dans la même salle et pour laquelle la Commission nous réserve, paraît-il, des surprises.

Un Sociétaire.

UNE PROTESTATION

Le syndicat des ouvriers tonneliers et similaires de la futaille de la Seine vient de lancer l'appel suivant : « Nous informons les fonctionnaires, agents postiers, cheminots, etc., qui travaillent chez nous à demi-temps, que nous ne pouvons tolérer plus longtemps cette situation. Ils seront remplacés par des ouvriers chômeurs de la corporation. »

Au fait, c'est une concurrence que font aux ouvriers libres les agents de l'Etat, depuis qu'ils bénéficient de la loi de 8 heures.

N'est-il pas symptomatique l'acte de cet agent, condamné, par la loi de 8 heures, à limiter son travail dans son emploi habituel et qui s'en va ailleurs encombrer les places et désorganiser les services ?

LE SOU DU FRANC

Deux députés, MM. Marc Réville et Girod, ont déposé une proposition de loi dont l'application pourrait rapporter, paraît-il, le joli chiffre de 20 milliards de francs.

En voici le principe : « Toutes les ventes et tous les achats consentis en France, seraient taxés d'un impôt de cinq centimes par franc. Chaque personne, âgée de 15 ans au moins, de l'un ou de l'autre sexe, devra être munie d'un carnet où ventes et achats seront inscrits, avec, en regard, le montant de l'impôt acquitté en timbres fournis par l'Etat. Le carnet devra être présenté à toute réquisition des agents contrôleurs accrédités. »

Voilà une idée qui, si elle n'est pas pratique, est du moins drôle. De toutes parts, les protestations s'élèvent contre la taxe de luxe qui apporte une si grande gêne dans notre commerce : que serait-ce si l'on généralisait ce régime et si l'on obligeait à une comptabilité fastidieuse, tous les Français devenus leurs propres percepteurs.

VOLTE-FACE

Les journaux ont inséré dernièrement une petite nouvelle suggestive : « La grande organisation socialiste (les magasins de gros des coopératives d'Ivry), a refusé d'appliquer à ses employés la journée de 8 heures. Ceux-ci ont proclamé la grève. »

Voilà nos socialistes unifiés contraires à l'application de la loi de 8 heures. Ils ont toujours prétendu que cette loi était excellente pour tout le monde, et ils affirment maintenant que, pour eux-mêmes, elle est déplorable !

Curieuse volte-face !

Aux retraités proportionnels

Le Comité des retraités proportionnels de Cahors (Lot) a l'honneur de faire connaître à ses adhérents :

Qu'une loi du 21 octobre 1919, parue au *Journal Officiel* du 22 du même mois, a étendu partiellement aux retraités militaires proportionnels le bénéfice des lois du 18 octobre 1917, 30 avril 1918 et 24 février 1919, dont ils avaient été formellement exclus, les retraités de cette catégorie recevront avec effet rétroactif du 1er juillet 1919, une allocation réduite de 30 francs par mois.

Les conditions d'attribution (âge, situation de famille, etc...) sont les mêmes que pour les autres retraités et l'instruction du 24 février 1919 est désormais applicable aux retraités militaires proportionnels qui rentrent tous dans la catégorie (1° Régime normal de l'art. 1 de la loi du 24 février 1919), mais sous cette réserve qu'au lieu d'être de 60 francs le taux de l'allocation est seulement de 30 francs par mois, soit 90 francs par échéance trimestrielle et 360 francs par an.

Les intéressés devront se mettre en instance dans les conditions prévues par l'art. 11 de l'instruction précitée du 24 février 1919.

Tout intéressé n'ayant pas fait sa demande d'allocation avant le 1er janvier 1920, perdrait les six mois écoulés, c'est-à-dire du 1er juillet 1919 au 31 décembre de la même année.

Passé le 1er janvier 1920, le point de départ de l'allocation sera fixé au jour de la demande.

Le Président, BORREDON.

Essais de motoculture

Une partie des plus intéressantes du dernier Concours agricole à Cahors était certainement l'exposition à la Halle aux grains des machines agricoles et les essais de motoculture qui ont suivi.

De nombreux visiteurs ont pu admirer les derniers modèles qu'avaient envoyés des fabricants d'un peu toutes les régions. On remarquait surtout parmi les instruments les plus divers et les plus intéressants : une série de herses, des pulvériseurs à disques et à lames, des cultivateurs, des semoirs, une série de brabants, des charrues vigneronnes, des décavaillonneurs perfectionnés ; enfin, et ce qui attirait surtout l'attention du public : deux tracteurs modèles des Maisons Moline et Pilter.

La plupart de ces instruments ont obtenu les suffrages unanimes des spécialistes et le public, qui n'a cessé d'affluer les journées de samedi et dimanche, a paru emporter les meilleures impressions.

Lundi matin ont commencé les séries d'expériences concernant les tracteurs. Au départ, les deux machines se sont trouvées légèrement bloquées par suite de dégâts que des enfants, par inexpérience, avaient imprudemment provoqués. Le même fait s'était déjà produit du reste pour un alambic qui avait eu quelques avaries à la tuyauterie. Mais le léger retard qui s'est produit ne vaut pas la peine que nous insistions sur cet incident. Les tracteurs ont ensuite poursuivi leur marche, par leur propre moyen, suivis d'une foule énorme.

Sur le terrain d'expérience, les deux machines se sont comportées à merveille, surtout quant au rendement. Il ne faut pas tenir compte de menus incidents auxquels le public, peu habitué à ces expériences, était insuffisamment préparé : panne d'allumage pour un appareil ; défaut d'expérience du conducteur pour l'autre, dont le mécanicien habituel s'était trouvé à ce moment indisposé.

Néanmoins, les deux machines ont pu bravement affronter les difficultés qui leur étaient opposées : terrain argileux et détrempé, pentes abruptes, etc., etc. Un premier travail dans la matinée a déjà donné des résultats concluants.

Mais où les tracteurs ont littéralement triomphé, c'est de la suite des expériences qui ont eu lieu le lendemain à 2 heures du soir, à l'endroit dénommé « les Tuileries », propriété Faurie. Il est regrettable que le nombreux public qui avait assisté la veille au début, certainement un peu difficile, n'ait pu juger des derniers résultats : pas de panne, labours poursuivis sans interruption et de façon irréprochable. Au crépuscule, le tracteur Moline, savamment conduit par M. Morel, docteur en droit s'il vous plaît, a même poursuivi les expériences, phare allumé par ses propres moyens, à la lumière électrique.

Nous devons une mention spéciale aux diverses maisons qui ont bien voulu mettre leurs appareils à la disposition de la Société d'Agriculture : MM. Cubaynes, agent général, maire de Flaujac ; Floirac, mécanicien à Gourdon ; Artigalas à Cahors ainsi qu'aux deux constructeurs MM. Lamouroux à St-Clair, près Gourdon, et Cazes à Bouziès-haut. Leurs appareils ont obtenu, après essais, les plus vifs éloges.

Signalons, en passant, le dévouement de M. Girma, propriétaire à Quercy, qui a bien voulu se mettre à la disposition du Comité pour la conduite du tracteur Pilter, pour suppléer M. Artigalas, au dernier moment empêché.

En somme, ces deux journées ont prouvé que le tracteur peut être considéré désormais comme l'instrument principal qui aidera nos agriculteurs à faire face au manque de main-d'œuvre.

Certes, son emploi dans nos coteaux sera forcément restreint. Mais partout où il trouvera le champ libre, il remplira dans l'avenir les meilleures conditions, soit comme vitesse, soit comme parfaite exécution des travaux.

En terminant, nos meilleures félicitations aux dévoués organisateurs MM. Jaguenaud et L. Alphonse, ainsi qu'aux exposants.

Gervais NICOLAI,
Secrétaire de la Société d'Agriculture.

OBSÈQUES

Le 28 octobre ont été célébrées à Cahors les obsèques de M. Sauret, ancien combattant de 1870, médaillé militaire, décédé à Cahors.

Une foule nombreuse a suivi le convoi funèbre et a donné à la famille de vifs témoignages de sympathie.

Au cimetière, M. Ferré, président de la 580e section des Vétérans de l'Année terrible, a adressé en ces termes la dernier adieu au regretté disparu :

Mesdames, Messieurs,
Chers Camarades,

La grande faucheuse, celle qui n'épargne personne, vient de nous ravir, l'un de nos meilleurs Camarades.

Sauret, plus heureux que d'autres, avait pu voir se réaliser son rêve de la Revanche du Droit et de la Justice, des peuples opprimés, par nos cruels ennemis héréditaires ; il a assisté au Triomphe de nos armées !

Aussi c'est pour moi, qui me comptais au nombre de ses amis intimes, un bien pénible devoir de venir prendre la parole en cette bien triste circonstance.

C'est avec un sentiment de profonde tristesse, de deuil commun, que j'apporte sur cette tombe encore entr'ouverte, les regrets et le suprême adieu de tous les vétérans de 1870-1871 et en particulier ceux des Camarades de la 580e section dont le défunt fut l'un des fondateurs et zélés collaborateurs.

La mort impitoyable ! après une longue et douloureuse maladie, vient de le ravir à l'affection des siens.

En 1870-71, Sauret, n'écoutant que son patriotisme à l'appel de la Patrie en danger s'engagea comme volontaire.

Incorporé au 17e bataillon de chasseurs à pied, 22e corps de l'armée du Nord, commandé par le Général Faidherbe, il prit part aux différents combats, livrés par cette armée et fut blessé grièvement en montant à l'assaut du Château de Ham, occupé par nos ennemis.

En 1914 le gouvernement de la République lui décerna la médaille militaire, en récompense de ses services.

Après sa libération, Sauret rentra dans la vie civile, où il servit dans différentes administrations, où par sa probité, son intelligence, sa loyauté, il sut s'attirer l'estime et la confiance de ses chefs !

Bon père de famille, il emporte les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Puissent ces quelques paroles, adoucir la douleur qui étreint sa veuve éplorée, sa fille, son gendre, toute sa famille.

Aussi nous adressons à tous, nos sentiments de vive et sincère condoléance et l'expression de tous nos regrets !

Sauret était un fervent patriote, qui avait le culte du Drapeau et de la Patrie.

Drapeau incline toi ! Sauret, dors en paix : nous te disons adieu, où plutôt au revoir, au sein de l'Eternité où tu nous précèdes.

Et au titre du Souvenir et de la Reconnaissance, nous déposons sur ta tombe la palme des Vétérans de l'année terrible !..

Adieu Sauret ! Adieu !

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

LES CAMPAGNES DU 7e D'INFANTERIE (1914-1919)

(Suite)

A 18 heures, la lutte d'infanterie cesse pour faire place à l'action de l'artillerie ennemie qui nous inflige des pertes importantes en hommes et en matériel. Trois mitrailleuses sont hors d'usage et leurs servants rallient les hommes qui les encadrent pour faire le coup de feu.

Du côté du 3e bataillon, la lutte est non moins violente. Les 9e et 10e Compagnies résistent héroïquement aux assauts de l'ennemi, entre les ruines de Fleury et la Chapelle Ste-Fine. Les Lieutenants Le Hegarat et Viala sont tués. Le Sous-Lieutenant Valle mortellement atteint, dit à un sergent qui se trouve près de lui : « Tournez-moi, je veux mourir face à l'ennemi ! »

A la fin de la journée, la 9e Compagnie est réduite à 60 hommes.

Pendant ce temps, au Fort de Souville, la situation devenait critique. Toute la garnison et son chef était hors de combat à l'arrivée de la 3e Compagnie (Lieutenant Dupuy, remplaçant le Capitaine Soucarre intoxiqué).

Le Capitaine Decap, adjoint au Colonel, reçoit l'ordre, à 9 heures, de prendre le commandement du Fort et d'en organiser la défense avec tous les éléments qui s'y trouvent, soit 35 hommes de la compagnie Dupuy, quelques territoriaux et 3 mitrailleuses servies par ces derniers.

Dans la nuit du 11 au 12, le bombardement reprend avec plus de violence sur le Fort.

Le 12, à 3 h. 30, le Capitaine Decap est avisé qu'une reconnaissance faite par le Capitaine Popis, à l'Ouest de la Chapelle Ste-Fine, a permis de constater que les abords de ce point sont tenus par les Allemands, qui semblent vouloir progresser vers le Fort.

L'alerte est aussitôt donnée. Le noyau de la 3e Cie garnit en tirailleurs la superstructure du fort, avec les mitrailleuses des territoriaux.

A l'intérieur, le Sous-Lieutenant d'Orgemont prend les mesures nécessaires et fait relever le pont de l'entrée.

Vers 5 heures, le bombardement redoublant et causant des pertes sensibles à la faible garnison, le Capitaine Decap fait replacer la fraction de la 3e Cie dans son abri, tout en laissant quelques guetteurs dehors. Une heure plus tard, une reconnaissance, commandée par le Sous-Lieutenant d'Orgemont, se porte vers la Chapelle Ste-Fine. Elle rentre presqu'aussitôt en annonçant que les Allemands montent vers le Fort.

Tous les hommes présents sont alors placés sur les ruines du fort et un vif combat de pétards s'engage, pendant que le Lieutenant Dupuy met en action les mitrailleuses des territoriaux. Le soldat Bournaix, de la 3e Cie, prend le commandement d'un groupe et se bat comme un lion.

La défense est fortement aidée à droite par une fraction du 3e bataillon, sous les ordres des Capitaines Popis et de St-Sernin.

A ce moment, l'attaque faiblit.

Quelques Allemands se rendent et d'autres reculent.

Le Lieutenant Dupuy, parti chercher du renfort, revient avec quelques hommes de la 10e Compagnie et le Sous-Lieutenant Roger.

Ordre est donné au Sous-Lieutenant d'Orgemont et au Sergent Guisnier de se porter en avant pour chasser les Allemands de la superstructure. Un certain nombre d'ennemis se rendent, mais les autres restent tapis dans les vestiges des fossés ou dans les trous du glacis.

(A suivre).

Samedi 1 et Dimanche 2 Novembre à l'**Apollo**

MARYELLA

Chanteuse à voix

LA FEMME AU SECRET

Grand drame en 4 parties

MASCAMOR ? 6me épisode... etc.

Qui l'a perdu ?

Il a été trouvé ce matin vendredi derrière la Cathédrale un portemonnaie contenant une certaine somme d'argent. Le réclamer au Bureau du journal.

Etat-civil de la ville de Cahors

Du 25 octobre au 1er novembre 1919

Naissances

Aillet Pierre-Alain, Bd Gambetta, 69.
Maurel Simone-Marie-Jeanne, rue Mascoutou, 10.
Papadopoulos Hélène-Marguerite, rue Pt Wilson.
Joanin Yvonne-Madeleine-Emilie, Bd Gambetta, 87.

Publications de Mariages

Bayrou Marcel-Jean, cultivateur à Bégous et Simonis Hélène-Henriette, s. p. à Cahors (Artis).
Coulon Pierre-Gustave, cultivateur à Douelle et Simonis Philippine-Marthe, s. p. à Cahors (Artis).
Tabournel Jules-Cyrille-Auguste, cultivateur à Aspières et Lebreil Marie-Emilia, s. p., à Cahors.
Teyssèdre André-Marie-Joseph-François, propriétaire à Cahors et Taule Marie-Jeanne-Berthe, s. p., à St-Céré.
Malbreil André-Joseph-Antoine-Bernard, employé de banque et Chabert Clotilde, employée de banque, à Cahors.
Deboudier Emile, chef lampiste au P. O. à Cahors et Lagrange Marguerite-Pauline, couturière à Lantan (Cher).
Martin Gilbert-Aimé, lieutenant de vaisseau et Lachaise Marie-Louise-Mélanie, s. p., à Cahors.
Marty Paul-Gaston, macon à Boissières (Lot) et Vaysse Elodie-Julia, s. p., à Cahors.

Mariages

Salgues Jean-Antoine-Joseph-Paul et Cougot Marie-Louise.
Pomié, Maurice-Pierre et Lacroix Marie-Odette-Gabrielle-Léa.
Cabanes Jules et Rigambert Marie-Louise.
Landrevie Jacques-Jérôme et Allias Marie-Louise.
Coudon Gabriel-Sébastien et Escaich Paule-Emma Rachel.

Décès

Plancher Jean-Casimir, ancien pharmacien, 87 ans, rue des Jardiniers, 2.
Manhiabal Jean, Econome Honoraire de l'Hospice, 84 ans, Quai Ségur.
Sauret François, retraité, 67 ans, rue Clément-Marot, 5.
Armand Marie (épouse Verdier), 59 ans, rue Paramelle, 20.
Petit Jeanne-Célestine (épouse Caussil), 66 ans, à Toulousque.
Favory René-Pierre-Louis, 16 jours, rue Président Wilson.
Marmiesse Anna (épouse Moulène), 40 ans, rue des Elus.
Peyronnenc Marc, propriétaire, 69 ans, rue Président Wilson.

Valroufié

Fête locale. — Voici le programme des fêtes qui auront lieu les 8, 9 et 10 novembre :

Samedi 8. — Annonce de la fête par des salves d'artillerie.

Dimanche 9. — Réveil en musique, salves d'artillerie ; à 10 heures, distribution de bouquets ; à 11 heures, apéritif-concert ; à 16 heures, bal champêtre, bataille de confettis ; à 20 heures, bal champêtre.

Lundi 10. — A 16 heures, jeux divers et bal champêtre.

Lundi la foire coïncidera avec la fête.

Lauzès

Réunion de Poilus. — L'Association amicale des démobilisés de Lauzès organise pour le dimanche 2 novembre à 14 heures, salle de la Mairie, une réunion cantonale des combattants, démobilisés, veuves et ascendants. Elle invite les intéressés des communes du canton de Lauzès à s'y rendre en très grand nombre en vue 1° de créer une association cantonale, 2° d'élaborer un programme de revendications des combattants, des démobilisés, des veuves et des ascendants.

Figeac

Réunion des combattants. — Les membres de la société des combattants de l'arrondissement de Figeac, et les nouveaux démobilisés qui désireraient se faire inscrire comme membres de ladite société, sont priés d'assister à une réunion qui aura lieu le vendredi 31 octobre à 8 heures du soir, à la mairie, salle de la Justice de paix.

Objet de la réunion : Fête du dimanche 2 novembre et questions diverses.

Succès scolaire. — Nous apprenons que Mlle Maruéjouls Lucienne, élève au collège de jeunes filles de Figeac, a subi avec succès son examen au baccalauréat ès-sciences.

Félicitations à Mlle Maruéjouls et à ses professeurs.

Pharmacies. — Samedi, 1er novembre, le service sera assuré par la pharmacie Monziols, rue Gambetta, et dimanche 2 novembre par la pharmacie Loupiac, place Champollion.

Cajarc

Réunions électorales. — Le 25 jour de foire à Cajarc, deux réunions publiques ont eu lieu à la Mairie, la première donnée par les candidats socialistes MM. Espinas, Doizié et Charpentier, et la seconde par ceux de la liste d'union républicaine MM. Delport, Delmas et Murat.

Le jour était assez mal choisi, chacun étant obligé de se tenir au centre de ses occupations, aussi l'auditoire n'a pas été nombreux, une cinquantaine de personnes environ.

M. Espinas présente les candidats socialistes : Espinas, instituteur à Paris, Doizié, typographe à l'imprimerie nationale et Charpentier, sous-chef de bureau au ministère de l'instruction publique, ancien vice-président du parti radical, venu au socialisme depuis quelques années.

Le citoyen Doizié expose le programme socialiste qui est ensuite développé par le citoyen Armand Charpentier, orateur réellement remarquable et qui a été vivement applaudi.

— Peu après a eu lieu la seconde conférence. M. Delport présente ses camarades de liste : Emile Delmas, propriétaire à Marcilhac et le capitaine Murat.

Il dit qu'on verra son programme affiché, ce qui le dispense de le développer. Il est pour la protection de l'agriculture et l'union de tous les français, l'impôt sur les grosses fortunes et le retour à la Nation des bénéfices de guerre exagérés. M. Delport est vivement applaudi.

Le citoyen Charpentier demande alors la parole qui lui est accordée et M. Murat lui cède son tour de parole.

Il expose la différence des programmes radical et socialiste et fait ressortir celle qui existe entre l'étatisme des grands monopoles à donner à l'Etat et leur nationalisation.

M. Delmas parle ensuite dans le même sens que M. Delport, puis M. Murat dit qu'il est convaincu de la nécessité de protéger l'agriculture et déclare qu'il adhère à la République, car la combattre serait contre les intérêts de la Nation. Il est applaudi comme M. Delmas et M. Delport.

Saint-Félix

Médaille militaire. — *Journal Officiel* du 27 octobre 1919 : Est inscrit au tableau spécial de la médaille militaire notre regretté compatriote Teilhard Charles-Arsène-Antoine, du 51e d'infanterie : Bon soldat qui a eu au feu une belle attitude. Le 5 mai 1915 est mort glorieusement pour la France devant Mouilly (Meuse). A été cité.

Arsène Theilhard était le fils de notre ami M. Marcy Teilhard propriétaire au Rastel commune de St-Félix. Il a laissé dans notre commune le souvenir d'un garçon sympathique. D.

Fons

Fête locale et commémorative. — Voici le programme de la fête locale, qui aura lieu les 8, 9, 10 novembre.

Samedi 8 novembre, à 17 heures, arrivée de la musique, tour de ville et retraite aux flambeaux organisée par tous les démobilisés, jeunes et vieux.

Dimanche 9 novembre, 7 heures du matin, réveil en fanfare ; de 8 h. à 10 h., jeux divers ; à 10 h., messe solennelle en musique pour les morts de la grande guerre ; à l'issue de cet office religieux, un cortège organisé se rendra au cimetière, pour y déposer une couronne-souvenir, en attendant l'érection d'un monument dédié aux héros morts pour la France, remise des diplômes aux familles des soldats morts pour la France ; à 12 h., grand banquet des démobilisés. Dans l'après-midi, jeux divers, courses de bicyclettes et feux d'artifice dans la soirée.

Lundi 10, continuation de la fête, attraction diverses, départ d'un superbe ballon le « Maréchal Foch ».

Montfaucon

Banquet des Poilus. — Le banquet organisé par la section de l'Union des Combattants du Lot est fixé au dimanche 2 novembre. Le prix de souscription est fixé à 10 francs se décomposant ainsi : banquet 9 francs ; frais d'organisation, dîner des invités, service religieux, etc., 1 franc ; total 10 francs.

La grand'messe sera célébrée à l'intention des morts de la paroisse tombés au champ d'honneur.

Les démobilisés désireux d'assister au banquet sont priés de donner leur nom et de verser leur cotisation à MM. Gaston Marty, président ; Robert Pierre et Bergougnoux Frédéric.

Toutes les sections de l'U. C. L. sont cordialement invitées à se faire représenter par des délégués.

Le banquet sera présidé par M. Canon, président départemental, M. Jacques Soulié, directeur du Foyer, et par un capitaine du 7e d'infanterie.

A cette occasion, M. Canon prononcera un discours-programme.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 50.

Le shah de Perse à Londres

Le shah de Perse est parti ce matin à 9 heures pour Londres.

⁂

La flotte allemande

L'Angleterre et l'Amérique abandonnent en faveur de la France leurs droits sur la flotte allemande se trouvant encore à Scapa-Flow ou dans les ports allemands.

⁂

Départ des délégués américains

La délégation américaine rappelée par le gouvernement va quitter Paris. Les négociations en cours continueraient à Washington.

⁂

Italie et Amérique

De Washington : M. Avezzano, le nouvel ambassadeur de l'Italie en Amérique représentera son pays au cours des pourparlers relatifs à l'Adriatique et Fiume.

⁂

M. Wilson rétabli

De Washington : Le Président Wilson étant rétabli, il ne sera plus donné de communiqués relatifs à sa santé.

⁂

La Bulgarie et le Traité

La réponse de la Conférence à la note Bulgare sera probablement remise lundi. Un délai de 5 jours sera accordé à la Bulgarie. La signature du traité pourra avoir lieu le 11 novembre.

⁂

Devant Riga

De Copenhague : L'escadre alliée, devant Riga, renforcée par de grosses unités, continue à bombarder les positions allemandes.

⁂

Grève en Irlande

De Londres : Le parti ouvrier irlandais projette la grève générale.

⁂

Le succès de Lloyd George

De Londres : Le succès remporté hier, aux Communes, par le Cabinet fut énorme et sans précédent.

⁂

L'union sacrée en Italie

De Rome : M. Nitti fait appel à l'union sacrée pour la bataille électorale.

⁂

Les mineurs américains

De Washington : Par suite du refus des mineurs de révoquer l'ordre de grève, le gouvernement rétablit le contrôle du charbon tel qu'il existait avant la guerre.

⁂

Les poursuites contre Guillaume

De Zurich : La noblesse catholique allemande adresse un appel au pape le priant de mettre son *veto* aux poursuites contre l'ex-Kaiser.

Prochainement ouverture du « Garage du Nord »

4, RUE DES CADOURQUES

P. ALIBERT

Spécialiste mécanicien des ateliers de réparation des premières Maisons d'automobiles

ATELIER DE RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET MOTEURS DE TOUTES MARQUES

Mise au point, travail soigné et garanti.

⁂

ON DEMANDE pour « Garage du Nord »

Des ouvriers connaissant la réparation d'automobiles

S'adresser : P. ALIBERT

61, rue Nationale (Cahors)

COURS de DANSE

Mademoiselle BARDYÈRE, professeur au Collège de Jeunes filles, a l'honneur d'informer les familles qu'elle reprendra ses Cours de Danse et Maintien, le 6 novembre.

Un cours spécial pour les enfants aura lieu chaque dimanche.

Les séances de Gymnastique rationnelle commenceront également à cette date.

Les personnes désireuses de suivre ces cours sont priées de se faire inscrire : **14, Rue Daurade.**

ON DEMANDE

UNE APPRENTIE, payée de suite

S'adresser : Mlle FOURÈS, modiste, rue Maréchal Joffre.

GARNI A LOUER

RUE LARROUMET

2 ch., 1 cuis. S'ad. aux **HYPOTHÈQUES.**

COUPÉ A VENDRE

Très bon état

S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE

675 bouteilles vin vieux

Renseignements et adresse au *Bureau du Journal.*

A VENDRE

OCCASION MEUBLE

Comptoir dessus marbre pour Epicerie ou Commerce Marée.

S'adresser : **EPICERIE GAMBETTA**

2, rue Président Wilson

A VENDRE

en disponible et à livrer courant 1920 :

Tuiles courbes — Briques pleines
Briques creuses — Briques repressées
Massifs et Carreaux de Fours

Adresser correspondance :
TUILERIE de ROCHE, 11, rue de Rome à PARIS.

CŒUR

Guérison complète des maux récents et chroniques par la CORDICURA-CANDELA, remède suprême *renommé dans le monde entier.* On expédie franco brochure.

Concessionnaire exclusif pour la France : **E. CUNIBERTI**, Monte-Carlo.

REPRÉSENTANTS SÉRIEUX

visitant charcuteries et bons comestibles sont demandés pour Départements du Lot, de la Corrèze, du Cantal, de l'Aveyron, du Tarn, du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne.

Adresser Références à **Société Préparation Jambons**, 1, Rue Dussaussoy, LYON.

Conseil à suivre

Dans toutes les affections des bronches et des poumons accompagnées d'essoufflement, d'oppression, d'expectoration opiniâtre, la Poudre Louis Legras réussit merveilleusement. En moins d'une minute, elle calme les crises d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, la toux des bronchites chroniques, les suites de pleurésie et d'influenza, et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 80 (impôt compris) adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies, après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. **J. GLASER,** le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et de nouveaux perfectionnements, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. **GLASER** invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à :

Cahors, 8 novembre, Hôtel de l'Europe.
Figeac, samedi 15 novembre, jusqu'à 3 h., Hôtel des Voyageurs.
Vayrac, lundi 17 novembre, Hôtel Delmon Germain.
Gramat, jeudi 20 novembre, Hôtel de Bordeaux.

Brochure franco sur demande. Ceintures Ventrières pour déplacements de tous organes.

Peut-on se GUÉRIR de HERNIES

CHUTES DE MATRICES
REINS FLOTTANTS
DÉPLACEMENT des ORGANES ?

OUI, on peut se guérir sans avoir recours à l'opération souvent néfaste, non par elle-même, mais par ses suites.

Vous qui souffrez, n'attendez pas qu'il soit trop tard, l'**étranglement herniaire provoque la mort en quelques heures** dans des souffrances atroces, et cet étranglement peut se produire dès l'apparition de la hernie, sans qu'aucun malaise particulier ait annoncé son imminence.

Hernieux, songez que votre infirmité est pour vous un danger de mort permanent, qu'elle vous affaiblit et fera de vous un impotent à bref délai.

N'hésitez donc pas plus longtemps, **la Méthode du Célèbre Spécialiste HITTEL de Paris,** sans gêne aucune, sans rien changer à vos habitudes, fait immédiatement disparaître votre infirmité **et en assure la guérison définitive** comme le montre l'attestation suivante :

Agen, le 22 janvier 1919.

« J'étais atteint d'une hernie, grosse « comme le poing, qui menaçait de s'é- « trangler. Je me suis confié à M. HITTEL, « qui m'en a radicalement guéri en un « mois, sans aucune souffrance, et sans « interrompre mon travail.

« Je tiens à lui donner ce témoignage pu- « blic de ma reconnaissance.

« COUSSET, boucher,
23, rue Grande-Horloge, Agen. »

N'attendez donc pas plus longtemps quand votre vie est en danger, et venez consulter M. HITTEL à :

Gourdon, samedi 29 novembre, Hôtel de la Boule d'Or.
Cahors, lundi 1er décembre, Hôtel des Ambassadeurs.
Fumel, mardi 2 décembre, Hôtel de la Poste.
Les Quatre-Routes, lundi 8 décembre, Hôtel Clavières.
Figeac, lundi, 15 décembre, Hôtel des Voyageurs.
Prayssac, mardi 16 décembre, Hôtel Lamoure.
Vayrac, mercredi 17 décembre, Hôtel Barnabé.
Souillac, vendredi 19 décembre, Hôtel du Lion d'Or.
Saint-Céré, lundi 22 décembre, Hôtel des Voyageurs.

Depuis la Guerre, Bureaux à BREST, 45, rue du Château.

Membres artificiels modernes pour amputations.
Appareils redresseurs pour toutes difformités.

Cours de Solfège

LEÇONS DE CHANT & LEÇONS DE PIANO

Madame ROULLOIN, 1, rue du Pot-Trinquat

ÉLEVEURS !

Si vous voulez avoir de beaux produits ;
Si vous voulez leur favoriser la croissance ;
Si vous voulez leur éviter bon nombre de maladies ;

Donnez aux femelles pleines :
(Juments, vaches, truies, brebis, chèvres) et à leurs produits

du **Baby-phosphate de chaux**

(préparé par M. Carton, pharmacien de 1re classe à Beauval (Somme)

et vous aurez :

Des bêtes reproductrices qui ne s'épuiseront point,
de beaux poulains sans tares,
des veaux précoces,
des porcs à croissance rapide et se tenant bien,
des agneaux et des chevreaux de bonne qualité et tôt venus.

Dépôt régional chez **M. SOULIÉ,** vétérinaire à Catus et dans toutes les pharmacies.

Maçons sont demandés

pour nos travaux de **MARIGNAC,**

pour renseignements et conditions

S'adresser à la C. E. I. à MARIGNAC (St-Béat).

A L'ENTENTE AMICALE

HUILERIE-SAVONNERIE

GRAISSE VÉGÉTALE

CRÉMELINE

Tarifs envoyés sur demande

Marc BOUET

Salon en Provence

AGENTS DEMANDÉS

Etude de Me MALET

NOTAIRE A CAHORS

Dernière insertion

Suivant acte reçu par Maître MALET, notaire à Cahors, le 16 octobre 1919, Monsieur Henri JAME, opticien, demeurant à Cahors, rue Maréchal-Foch, numéro 3, a vendu à Monsieur Eugène VIDAL, opticien, demeurant à Cahors, rue du Tapis-Vert, numéro 10, le fonds de commerce d'opticien et produits photographiques, qu'il exploite à Cahors, rue du Maréchal-Foch, numéro 3.

Pour les oppositions, domicile est élu en l'Etude de Maître MALET, notaire.

Avis est donné qu'en exécution de l'article 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers des vendeurs devront pour conserver leurs droits, former opposition, au domicile sus-indiqué, dans les 10 jours de la présente insertion.

Pour dernier avis :

MALET, *notaire.*

Bibliographie

Les Annales

La célèbre pièce de Mœterlink, *Intérieur* qui vient d'être représentée à la Comédie Française, paraît aujourd'hui intégralement dans les *Annales*, illustrée de dessins impressionnants de Clément Serveau.

Au sommaire de ce numéro des noms illustres : Maurice Donnay, Frédéric Masson, René Doumic, Robert de Flers, André Rivoire, Sacha Guitry, la Fouchardière, Yvonne Sarcey, Adolphe Brisson, etc. Enfin le premier chapitre d'un roman sensationnel : En 1965, dans lequel Albert Robida trace prophétiquement, par la plume et le crayon, le tableau de la France de demain. — Nombreuses gravures en taille douce.

En vente partout, 60 centimes.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 25 octobre

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

J. Méline, sénateur des Vosges, la vague de travail. — De Lanzac de Laborie, la capitale de la Société des Nations. Le passé politique et religieux de Genève. — Edouard Driault, la Pologne ressuscitée. — Jean Morgan, au fond d'un vieux manoir (III). — Félicien Pascal, la vieille querelle des auteurs et des comédiens. — Jean Chantavoine, chronique musicale : les Couperin.

Notes et notices : Sainte-Beuve. — Revue des revues étrangères. — Bibliographie. — Les Elégances et la Mode.

PARTIE ILLUSTRÉE

***L'Instantané*, partie illustrée de *la Revue Hebdomadaire*, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être relié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.**

A nos Lectrices

Malgré la vie chère, vous pouvez encore très facilement vous faire, à peu de frais, de la *Lingerie Elégante*, un *Joli Trousseau brodé* et tous les *Ravissants Ouvrages de Broderie* que vous aimez tant.

Il suffit, pour cela, d'être abonnée à

La Jolie Broderie Française

Journal de Broderie Pratique

Paraissant le 15 de chaque mois

0 fr. 50 le numéro.

LA JOLIE BRODERIE FRANÇAISE vous permettra de faire **vous-mêmes**, de vos doigts habiles, toutes sortes de belles choses en Broderie et Lingerie.

Ceci, grâce à ses clairs tracés de broderie en grandeur naturelle, faciles à reporter, et aussi à ses excellents patrons découpés.

LA JOLIE BRODERIE FRANÇAISE vous offre le choix le plus élégant et le plus varié de modèles de **Broderie Blanche et Broderie de Couleur, Lingerie, Trousseau, Objets de Layettes.**

Tous ces modèles ont beaucoup de chic et de cachet. Ils sont à la fois très décoratifs et faciles à broder.

L'abonnement ne coûte que **7 fr.** par an pour la France et les Colonies ; avec l'Ouvrage-Prime **8 fr.**

Adresser lettres et mandats-poste à :

LA JOLIE BRODERIE FRANÇAISE

34, Rue Hallé, Paris (14e).

LA REVUE

NOS LOISIRS

Reparaît complètement transformée. Les plus célèbres écrivains y collaborent. Elle devient

LA GRANDE REVUE LITTÉRAIRE FRANÇAISE

36 pages, nombreuses illustrations

Prix : UN FRANC

LEURS CRIMES !

(Lettre de la Tsarine à Raspoutine)

« ... Saint-Père, La proposition de n° 70 de payer dix mille roubles pour se débarrasser de Milioukoff est à considérer. Je donnerais volontiers cent mille roubles pour lui clore définitivement la bouche. Pourquoi ne pas faire comme pour Tsourikoff ? Il aurait une fin paisible et naturelle !... Je vous supplie de ne pas tergiverser ; tout dépend de la disparition de Milioukoff. Nous sommes perdus s'il révèle à la Douma tout ce qu'il sait. Je baise vos chères mains. — A. »

(Lettre de Guillaume II à Raspoutine)

« Personnelle et strictement confidentielle.

« Grand Quartier Général Allemand,

« en France.

« Montmédy, 10 août 1916.

« ... Je me réjouis de savoir que l'Impératrice Alexandra possède en vous un si sage conseiller. Vous avez fait beaucoup, mais il reste encore du bon travail à accomplir. Il faut que vos amis s'arrangent pour augmenter la pénurie de matériel et de munitions... Nous vous engageons à provoquer des accidents sur les chemins de fer, dans les fabriques de munitions et ailleurs... Vos deux plus dangereux ennemis en ce moment semblent être le Prince Lvof et M. Cheidze, de Tiflis. Vous pourriez conjurer le danger en faisant cesser leur activité. Consultez l'Impératrice...

WILHELM, R. I. »

Ces documents et quantité d'autres établissant la trahison de la Tsarine, complice de Berlin dans les assassinats, les tentatives pour répandre la peste et le choléra, les catastrophes dans les usines, ont été recueillis par le Service du contre-espionnage anglais. M. Willam Le Queux les publie tous dans ce livre au succès retentissant :

Raspoutine, le Moine scélérat.

(Un volume in-16, 4 fr. 50 *net*. Chez tous les libraires et à *L'Edition Français Illustrée*, 30, rue de Provence, Paris).

Gibier façon chasseur

Jadis, — il y a bien longtemps, hélas — on voyait des chasseurs partir le matin, armés d'un fusil, chargés de munitions, accompagnés d'un chien ivre de joie. On ne riait pas. Ces chasseurs s'en allaient à la chasse et il n'était pas rare de les voir rentrer le soir, avec un gibier dans le paletot.

Mon grand-père m'a affirmé, sérieusement, qu'au temps de sa jeunesse il rentrait rarement bredouille et qu'il rapportait fréquemment, de ses randonnées, du gibier *qu'il avait tué lui-même.*

— Et je n'avais pourtant qu'un modeste Lefaucheux, et je ne me servais pourtant que de poudre noire ordinaire, disait-il.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, ces propos sont dignes de foi. Les chasseurs du temps jadis ne portaient pas des costumes de touristes élégants ; ils ne connaissaient ni le fusil sans chien ni la poudre pyroxilée, seulement, ils chassaient au lieu de se réunir dans une halte de chasse pour y faire la « nouba », et ils rapportaient lièvres et perdreaux.

Les temps sont changés.

Les chasseurs modernes s'amusent autrement que les anciens. Ils préfèrent, aux longues quêtes sous le soleil, la bonne chère sous les ombrages d'une tonnelle, le champagne et le jeu de cartes.

Ces distractions ne sont pas non plus à dédaigner. Elles sont hygiéniques en ce sens qu'elles développent les muscles... de l'estomac et qu'elles reposent des travaux ordinaires.

L'hammerless, la poudre T. ou J. n'empêchent pas les chasseurs modernes de rapporter du gibier. Un bon fusil, perfectionné, une de ces armes luxueuses qui viennent de Saint-Etienne et qui font l'admiration des connaisseurs, n'ont jamais empêché un chasseur d'accomplir des prouesses au contraire.

Seulement, le chasseur moderne se soucie bien de risquer de détériorer ses armes en s'en servant. Il sait que, s'il tire avec son fusil il faudra le nettoyer et le graisser en rentrant : sale corvée.

Et puis, aurait-il seulement l'occasion de tirer, avec les déprédations des braconniers et des gardes-voies qui ont dévasté toutes les contrées ?

Le chasseur moderne fait sa manille sans sourciller et... rapporte du gibier.

Ce gibier, il ne le tue pas lui-même; il le *tire à balles*, comme il dit, *chez* un marchand de volailles.

Le jeune chasseur inexpérimenté rapporte quelquefois des perdreaux trop faisandés qui lui attirent des observations désobligeantes de la part de la cuisinière. D'autres fois, il rapporte glorieusement un lièvre qui porte encore au cou le fil de laiton avec lequel le pauvre animal s'est mis pour toujours à l'abri des maux de gorge.

Le vieux chasseur est plus malin.

D'abord, il gagne toujours à la manille et peut s'offrir des pièces de choix.

Il choisit son gibier tué du jour ou de la veille au plus tard ; s'assure que la bête qu'il désire emporter ne porte pas de cravate et, avec un clin d'œil, il demande au commis :

— Quel est le supplément à ajouter pour que ce lièvre soit présenté *façon chasseur* ?

Sans sourciller, le commis répond ; « Un franc... les munitions sont chères » ; puis il passe dans l'arrière-boutique et crible la bête de quelques plombs, avec une arme spéciale, à faible portée.

Et le soir, à table, le chasseur expérimenté peut se lancer dans une description pittoresque des recherches qu'il a faites, de la peine qu'il a eue à trouver ce lièvre admirable. Il peut indiquer sans mentir la distance à laquelle le gibier a été tiré, comment le coup a porté. Et s'il a un peu d'imagination, il peut faire l'agrément des convives par un récit de chasse très intéressant.

MONTENAILLES.

SOUDURE AUTOGÈNE

- Réparations de toutes pièces -

Fer — Fonte — Acier

Cuivre — Aluminium

Rue de la Banque,
en face la Brasserie
CAHORS

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphiode Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison **des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc.**

ETUDE
de
Me **BOUYSSOU** Jean-Léon
licencié en droit
NOTAIRE A CAHORS (LOT)

VENTE

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Vendredi 7 Novembre 1919

à 10 h. du matin

à Anglars-Juillac

D'un mobilier agricole et d'instruments aratoires comprenant notamment :

Chaudière pour bestiaux, jougs, faucheuse mécanique à deux bêtes et attelage pour une, meule à aiguiser, charrues Pilter et autres, charrette à bœufs, herses en fer et un lot d'outils divers.

Par le ministère de Me BOUYSSOU, notaire à Cahors, commis par ordonnance de M. le Président du tribunal civil de Cahors, au plus offrant et dernier enchérisseur et aux conditions ordinaires des ventes aux enchères publiques.

Les acquéreurs prendront livraison à l'instant même des objets qui leur seront adjugés. Ils prendront les objets dans l'état où ils leur seront livrés et ils payeront immédiatement, avant d'enlever, le prix principal de leur adjudication augmenté de dix pour cent pour frais de vente.

Aucune réclamation ne pourra avoir lieu après l'adjudication.

Le Gérant : A. COUESLANT.

Imprimerie COUESLANT (*personnel intéressé*).

Etude de Me L. NUVILLE, Docteur en Droit, avoué à Figeac (Lot)

(Successeur de Mes VIVAL, MALRIEU et LOUBET)

VENTE SUR LICITATION

Adjudication fixée au VENDREDI VINGT-HUIT NOVEMBRE MIL NEUF CENT DIX-NEUF, à QUATORZE heures, au Palais de Justice, à Figeac, Boulevard Président Wilson.

En exécution d'un jugement contradictoirement rendu entre parties par le tribunal civil de Figeac, le vingt-quatre juillet mil neuf cent dix-neuf, enregistré et signifié,

Il sera procédé le VENDREDI VINGT-HUIT NOVEMBRE MIL NEUF CENT DIX-NEUF à QUATORZE heures, à l'audience des criées du tribunal civil de Figeac, au palais de justice à Figeac, Boulevard Président Wilson, devant Monsieur DUPUY, juge près le dit tribunal, commis à cet effet ou en cas d'empêchement devant Monsieur le Président du siège, à la vente sur licitation aux enchères publiques, des immeubles ci-après désignés indivis entre parties.

Cette vente est poursuivie à la requête de :

Madame Noélie DURAND, marchande de machines à coudre, veuve de Monsieur Jean-Alfred SIADOUX, domiciliée à St-Céré.

Licitante ayant Maître NUVILLE pour avoué.

Dune part.

Elle aura lieu en présence ou eux dûment appelés de :

1° Monsieur Henri SIADOUX, horloger domicilié à St-Flour (Cantal) ;

2° Madame Marie LAVAUR, mercière, veuve de Monsieur Antoine SIADOUX, domiciliée à St-Céré ;

Co-licitants ayant Maître FONTANGES pour avoué.

D'autre part.

3° Monsieur Jean-Louis DURAND, propriétaire, demeurant à Puymule, commune de St-Michel-Loubéjou,

agissant en qualité de subrogé tuteur *ad hoc* des mineurs Paul-Louis et Joseph-Henri-Antoine SIADOUX, issus du mariage de la dite dame Noélie DURAND, avec le dit Jean-Alfred SIADOUX.

Co-licitant ès-qualités ayant Maître NUVILLE pour avoué.

D'autre part.

Et encore de : 4° Mademoiselle Jeanne SIADOUX, sans profession, célibataire majeure, demeurant à Paris, rue Grégoire-de-Tours, N° 30.

5° Mademoiselle Eugénie SIADOUX, célibataire majeure, sans profession, demeurant à Paris, rue Grégoire-de-Tours, N° 30.

Intervenantes ayant Maître NUVILLE pour leur avoué.

D'autre part.

6° Monsieur Henri SIADOUX, sus-nommé, pris en qualité de subrogé tuteur des dits mineurs SIADOUX.

D'une dernière part.

DÉSIGNATION DES IMMEUBLES A VENDRE

TELLE QU'ELLE A ÉTÉ INSÉRÉE AU CAHIER DES CHARGES

LOTISSEMENT ET MISES A PRIX

PREMIER LOT

Le premier lot comprendra :

Une maison située à Saint-Céré, rue de la République, composée de cave, rez-de-chaussée à usage de magasins, un premier étage, un deuxième étage, et un grenier au-dessus, paraissant portée à la matrice cadastrale de la commune de St-Céré sous le N° 939 de la section A, confrontant du Nord à rue de la République, du couchant à maison Felzinès, du midi à la place de l'Eglise et du levant à maison Fauré.

La mise à prix de ce lot sera de huit mille francs, ci ..... **8.000 fr.**

DEUXIEME LOT

Le deuxième lot comprendra :

Un jardin situé à St-Céré, faubourg Lascabanes, paraissant porté à la matrice cadastrale de la commune de St-Céré sous le N° 383 *p* de la section A pour une contenance de deux ares soixante centiares confrontant dans son ensemble à chemin et à possession de Madame Eugénie Fontille, veuve Laborie et de Bennet.

La mise à prix de ce lot sera de six cents francs, ci ..... **600 fr.**

Tous les immeubles ci-dessus désignés sont situés sur la commune de Saint-Céré, canton du dit, arrondissement de Figeac, département du Lot.

Ils seront vendus tels qu'ils se poursuivent et se comportent sans en rien excepter ni réserver.

Le cahier des charges, clauses et conditions de la vente, dressé par Maître NUVILLE, avoué, a été déposé au greffe du tribunal civil de Figeac, où chacun peut en prendre connaissance.

Les frais de poursuite de vente seront payables en diminution du prix d'adjudication.

L'adjudication aura lieu aux jour, lieu et heure sus-indiqués en deux lots composés de la manière indiquée ci-dessus et sur les mises à prix ci-après, savoir :

Le premier lot huit mille francs, ci ... **8.000 fr.**

Le deuxième lot six cents francs, ci ... **600 fr.**

Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raisons d'hypothèques légales qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du procès-verbal d'adjudication.

Pour extrait certifié conforme.

Figeac le vingt-neuf octobre mil neuf cent dix-neuf.

L. NUVILLE,
Avoué.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître NUVILLE, avoué poursuivant, demeurant à Figeac, Boulevard Président Wilson, qui, comme tous ses confrères exerçant près le tribunal civil de Figeac, peut être chargé d'enchérir.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 19

LES VAINCUS DE LA VIE

Le Fils d'un Voleur

PAR

JULES MARY

VI

DANS LES RUINES

Mais le vertige passé, le sang-froid est revenu dans la petite âme avec une singulière lucidité. Elle est presque fière du danger couru. D'un coup, ce drame, si rapide, et pourtant si violent, effacera les jolis souvenirs que Cécile évoquait tout à l'heure. Elle n'est plus jalouse. Entre elle et Jean, une minute vient de s'écouler qui restera inoubliable et comptera comme une éternité. Il lui a fait prendre pied sur la crête du rempart ; il la soutient, un bras passé autour de sa taille, languissante, les yeux encore effarés, et jolie, jolie !

— Aurez-vous la force de marcher ?

— Oh ! non... non... ne me quittez pas...

— Il nous faut maintenant retourner au donjon... Mettez-vous sur mon dos... Pas d'autre moyen... vos bras autour de mon cou... et ne me serrez pas trop, car un faux pas... et dame !

— Oh ! je n'aurais pas peur de mourir avec vous...

— Merci bien, dit-il, riant et reprenant haleine... J'espère que nous nous en tirerons à meilleur compte...

Le retour se fit ainsi, par le donjon d'où ils étaient partis. Là, elle put se tenir debout. Cécile, de loin, avait assisté, impuissante, à ce qui s'était passé. Elle les rejoignit en courant, et tomba avec des sanglots sur l'épaule de Charlotte.

— Pardon, pardon ! C'est ma faute...

Alors, dans une détente, Charlotte se mit à pleurer aussi... Et elles restèrent enlacées longtemps, comme deux sœurs qui s'aimaient et confondaient le même chagrin... C'est que, déjà, toutes deux se sentaient coupables, — chacune envers l'autre, — coupables d'arrières pensées, d'un peu de haine peut-être...

Charlotte avait son corsage fripé, et qui laissait voir sa gorge blanche, palpitante, balafrée d'une éraflure rouge, et son épaule délicate et pure. Les souliers écorchés montraient des coins de bas de soie noire. Plus de chapeau : il avait fait un bond dans le vide en tournoyant ainsi qu'une gerbe de fleurs. Les cheveux s'éparpillaient dans le dos, en masses blondes roulant jusqu'à la ceinture. Elle n'était plus aussi pâle. Un peu de vie rose courait sous la peau, et deux pervenches s'animèrent et sourirent enfin, sous les paupières mouillées de rosée. Jamais elle n'avait été si jolie. Jean l'admirait avec une émotion délicieusement nouvelle, où il y avait un reste de frayeur, mais aussi de l'orgueil... Sans lui, ce corps ne serait plus, au pied de la falaise, qu'un amas sanglant de chairs méconnaissables.

— Vous ne pouvez vous montrer ainsi à M. Gerbert, dit Ponthierry. Pendant que je l'avertirai du danger que vous avez couru, vous irez dans mon cabinet de toilette, où Cécile vous aidera à vous arranger.

Et ils regagnèrent le château silencieusement.

Jean avait à peine fini de raconter cette aventure à Gerbert et à Berneret, très émus, que Charlotte apparaissait tout à fait remise. Grâce à la coquetterie et à l'adresse des deux femmes, sa toilette ne portait plus guère de traces de l'accident. Elle était heureuse, bien qu'elle se sentît gênée par les effusions de son mari. Le bon Gerbert ne pouvait retenir ses larmes et la couvrait de baisers, répétant et ne sachant pas dire autre chose, à elle et à Ponthierry :

— Ma pauvre chérie... C'est terrible, terrible, monsieur !...

Il voulut la ramener aux Chocats, mais l'orage qui, depuis le matin, était resté menaçant au fond de l'horizon, éclata soudainement, et ils furent obligés d'attendre jusqu'au soir.

— Tant mieux, tant mieux ! souffla Berneret à l'oreille de Gerbert... Tout cela marche à souhait... Je suis content...

Il avait son projet. Il le mit sur-le-champ à exécution.

— Veux-tu me donner un quart d'heure d'entretien ? dit-il à Jean.

Le jeune homme eût préféré ne point quitter le vaste hall où ils s'étaient réfugiés pour échapper à l'averse et où il sentait la caresse du regard reconnaissant de Charlotte, mais Berneret semblait préoccupé. Il le fit entrer dans son cabinet de travail

— De quoi s'agit-il, mon ami ?

— Voici, très nettement, car avec toi je n'irai pas par quatre chemins...

Et sans rien révéler du secret de Stanislas Chatillon, ni de la noble et généreuse mission que s'était imposée le fils du voleur, le notaire expliqua dans quelle situation difficile se trouvait Pierre Gerbert et quels obstacles lui créaient, d'une part, son peu d'audace et d'initiative et d'autre part, son manque de ressources.

— Crois-en ton vieil ami, Pierre Gerbert est un honnête homme. Il arrivera sûrement un jour où je te dirai de lui ce que je sais, et ce jour-là, tu me remercieras d'avoir voulu t'intéresser à sa fortune. Dans ta vie de plaisirs et fort inutile, n'as-tu jamais éprouvé quelque lassitude ? Et ne regrettes-tu point, parfois, de ne pas mettre à profit, ne fût-ce qu'en t'amusant et pour te distraire, des dons que tu possèdes?... Je ne te demande pas de devenir fabricant de drap aux Chocats, bien que ce soit de cette façon, et aux Chocats même, que ton père ait commencé de s'enrichir. Je pense en effet que le jour où tu voudras te lancer dans l'industrie, tu le feras d'un bond plus grand... Mais il y a ici une bonne œuvre que tu accomplirais en même temps que tu pourrais essayer tes idées et en suivre le développement... L'œuvre bonne, ce serait de sauver ce brave garçon d'une faillite certaine... Ton amusement, ce serait de lui donner des conseils et de faire virer sa fabrique vers des conceptions d'où naîtrait le succès... Enfin, car je veux tout te dire, si tu acceptes, tu jugeras comme moi que des transformations nouvelles appellent des capitaux nouveaux pour les mettre en valeur... Je te laisse donc le soin de la décision à prendre, mon cher enfant, sans insister davantage, car tout ceci est fort délicat je le reconnais...

Jean, sérieux, répliqua :

— En un mot, et pour résumer, M. Gerbert désire deux choses : premièrement, des conseils ; en second lieu, une commandite...

— M. Gerbert ignorait encore il y a une heure la démarche que je voulais tenter auprès de toi... Ce n'est pas lui qui demande... c'est moi...

— Telle était ma pensée, et je ne dis ni oui ni non. Je vais réfléchir, la chose en vaut la peine, et dimanche prochain je vous donnerai mon avis.

— Merci, Jean...

Les réflexions de Ponthierry furent singulières, et complexes. Et chose qui eût fort surpris l'honnête Berneret, elles portèrent beaucoup moins sur Pierre Gerbert et sa situation embarrassée que sur Charlotte elle-même. Gerbert l'intéressait peu. Il le jugeait comme un garçon assez nul, terre-à-terre, d'intelligence moyenne, qui certes eût bien fait de rester subalterne, au lieu de se charger d'une aussi lourde responsabilité que celle de la fabrique.

Mais Charlotte ! Il ne se rappelait pas sans être troublé le pauvre et gracieux corps pendu sur l'abîme. Ces yeux si doux l'avaient ému de leurs regards tendres. Et maintenant, après coup, il se redisait ces mots où peut-être elle n'avait mis aucune intention : « Oh ! je n'aurais pas peur de mourir avec vous ! » Amoureux ? Non, mais attiré certes par l'imprévu d'une pareille trouvaille, de cette miniature exquise, de laquelle aisément il ferait une maîtresse charmante. Il n'avait eu qu'à paraître pour vaincre, et il cherchait les causes secrètes, récentes ou lointaines de cette victoire qui lui était offerte. On eût vraiment dit que Charlotte l'attendait. Quand il avait paru, ce soir du dimanche précédent, il avait été accueilli comme un ami de longue date auquel depuis longtemps elle pensait. La seule blessure à fleur de peau qu'il emportait de Paris, c'était un peu de scepticisme. Bon garçon submergé dans la vie outrance, avec une de ces natures foncièrement loyales qui s'échappent du vice à la première occasion pour respirer une atmosphère plus saine, Ponthierry s'était habitué à des triomphes que rendaient faciles, dans tous les mondes, sa brillante fortune et ses brillantes qualités. Et voilà pourquoi lui, d'un jugement sûr, si prompt à se décider, il avait demandé à réfléchir. C'est qu'un soupçon avait soulevé l'inquiétude au fond de son cœur.

(A Suivre).